

ARBITRAGE DE LA COUPE DU MONDE 2010

MOHAMED BENOUSA ET MAAMAR CHABANE RETENUS PAR LA FIFA

Lire en page 19

UNE RESPONSABLE AMÉRICAINE
DÉPÊCHÉE À ALGER

«NOTRE
LISTE EST
SUJETTE
À RÉVISION»

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 884 Ven. 5 - Sam 6 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JSMB - USMA
AUJOURD'HUI À 14H30

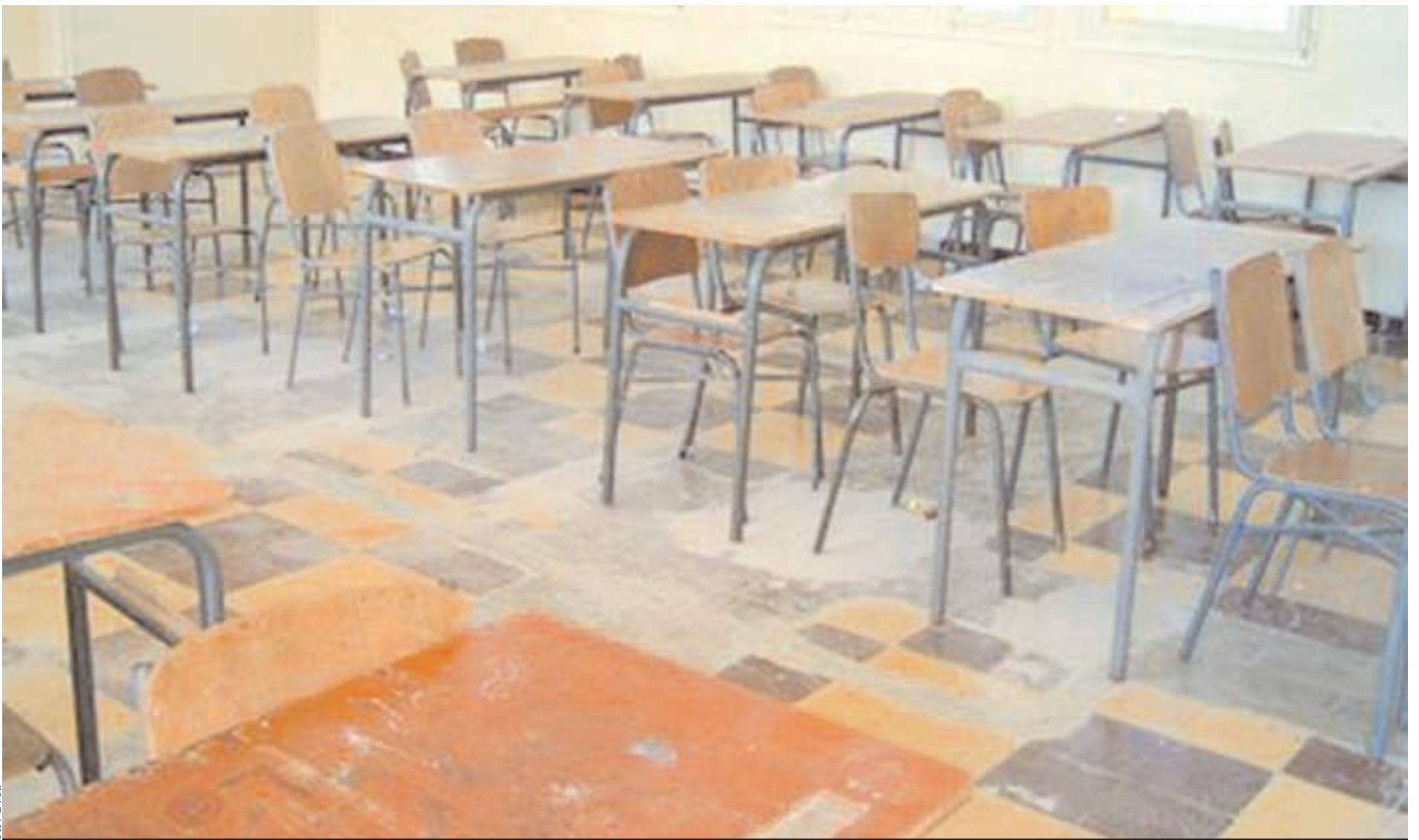
LES
PRONOSTICS
OUVERTS

Page 19

GRÈVE OUVERTE DANS LES ÉCOLES À PARTIR DU 16 FÉVRIER

LE SPECTRE D'UNE ANNÉE BLANCHE

Lire en page 5



Ph / D. R.

39^E ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

BOUTEFLIKA RÉUNIRA LES CADRES DE L'ÉTAT LE 24 FÉVRIER

Lire en page 3

SUITE À LA DÉCISION DE SOUMETTRE LES ALGÉRIENS À DES CONTRÔLES RIGOUREUX

Alger gèle une réunion parlementaire avec la France

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Abdelaziz Ziari, a exprimé jeudi sur les ondes de la radio nationale son "soutien total" à l'application du principe de réciprocité.

PAR YOUNES DJAMA

Le 3e homme du pays qui a fait part de la "colère" de l'Algérie vis-à-vis de ces "mesures provocatrices" prises par les Etats-Unis et la France, a profité de cette tribune pour annoncer la couleur en soulignant, à cet effet, que "la réunion prévue entre des représentants de l'APN et leurs homologues de l'Assemblée française sur la création de la grande commission a été gelée en réaction à ces provocations", non sans ajouter que de tels comportements "n'encouragent pas le renforce-



Le président de l'APN, Abdelaziz Ziari.

ment des relations bilatérales". Il a, par la même occasion, exprimé l'espoir que "l'appareil exécutif et diplomatique de l'Algérie et toutes les parties trouvent les moyens de réagir à cette question". Abdelaziz Ziari a laissé éclaté sa colère

suite à cette décision et s'est interrogé: «comment l'Algérie, peut-elle être comptée parmi les pays luttant contre le phénomène du terrorisme et, parallèlement, figurer sur la liste des pays dont les ressortissants sont soumis à des mesures de

contrôle spécifiques?» Rappelons que cette décision a été suivie de réactions en chaîne de la part des officiels algériens et des promoteurs des droits de l'Homme.

D'aucuns ont dénoncé une décision «injuste», «provocatrice» et «discriminatoire». Indignés politiques et officiels ont tenu à rappeler que l'Algérie a toujours été le pays qui a le plus combattu le terrorisme dans le monde. «En dépit de tous les efforts consentis par les services de sécurité et du fait qu'ils sont arrivés à bout de ce phénomène, on nous considère encore comme un pays susceptible d'exporter du terrorisme et susceptible lui-même de complaisance avec le terrorisme», s'indignait récemment Farouk Ksentini président de la Commission consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme. L'Algérie réclame, pour rappel, ni plus ni moins, que le retrait de son nom de cette liste, chose que les pays concernés n'ont toujours pas faite.

Y. D.

UNE COORDINATRICE POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME AUX USA DÉPÊCHÉE À ALGER

«Notre liste est sujette à révision»

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le gouvernement d'Obama considère que l'Algérie est un partenaire, voire l'un des meilleurs, dans leur combat contre le terrorisme mondial. Deux jours après les déclarations du ministre de l'Intérieur algérien, N.Y. Zerhouni, Gina Abercrombie-Winstanley, coordinatrice des programmes au Bureau américain de la coordination pour la lutte contre le terrorisme, est dépêchée «en urgence» à Alger, jeudi, pour, semble-t-il, calmer le jeu. En effet, dans une conférence de presse «improvisée», elle fera l'éloge des relations entre les deux pays, particulièrement en matière de lutte antiterroriste. Dans ce cadre, elle a expliqué que l'objectif de sa visite était de «capitaliser» cette coopération et ce partenariat au service de la sécurité des deux pays et peuples. Selon Winstanley, l'expérience algérienne en la matière en est plus que bénéfique pour son pays. «Les Etats-Unis tirent profit de l'expérience algérienne dans la lutte contre la menace terroriste», a-t-elle indiqué. Et d'ajouter que son gouvernement

comprend très bien les préoccupations de l'Algérie et de ses citoyens, en regrettant que «cette menace terroriste eut dû imposer cette mesure aux pays concernés, dont l'Algérie». La liste établie par l'administration d'Obama sera sujette à une révision, a-t-elle affirmé, sans pour autant dire quand, où et comment cela va-t-il se faire.

En matière de coopération antiterroriste, la coordinatrice adjointe, a précisé qu'elle a eu des discussions «techniques» et «politiques» avec des responsables de la DGSN et de la Gendarmerie nationale, soulignant que

la partie algérienne a fait part de sa disponibilité à approfondir et renforcer la coopération bilatérale dans ce domaine. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a, durant la fin de la semaine écoulée, affirmé qu'il n'est nullement exclu l'application de la réciprocité. «Si c'est nécessaire et dans le cas où les Etats-Unis ne changent pas d'avis, l'application du principe de réciprocité sera de mise pour les citoyens américains. Mais pour l'heure, nous ignorons encore le contenu de ces nouvelles mesures. La position de l'Algérie,

pour le moment ne s'est pas réellement manifestée. C'est à ce moment là, que l'Algérie en avisera», a-t-il fait savoir. Interrogée justement sur l'éventuelle application par l'Algérie de «mesures de réciprocité», l'émissaire US, soulignera que «l'Algérie est un pays souverain» et «nous comprenons son souci de protéger ses citoyens contre toute menace». Néanmoins, a-t-elle expliqué «ce ne sont pas ces mesures sécuritaires qui vont altérer l'excellence des relations bilatérales, en témoignent les nombreuses visites de délégations américaines ces derniers jours en Algérie». L'Algérie avait jugé le 13 janvier dernier «inappropriée» son inscription sur cette liste et avait affirmé par la voix de son chef de la diplomatie Mourad Medelci qu'elle attendait d'en être retirée. La vice-secrétaire d'Etat adjointe pour le Golfe, Janet Sanderson, rappelons-le, a déclaré à Alger le 24 janvier dernier, que cette liste ne vise «aucun pays en particulier» et fait partie d'un processus «évoluant constamment pour affronter une menace qui change au fil du temps.»

M. B.

«Le terrorisme au Sahel menace les intérêts américains»

Le développement des activités terroristes dans la région du Sahel inquiète sérieusement les Etats-Unis. Selon Gina Abercrombie-Winstanley, «il représente une menace éminente pour les intérêts américains dans la région». Les discussions de l'émissaire américaine avec la Gendarmerie nationale algérienne, à laquelle revient la lourde tâche de combattre le terrorisme, principalement aux frontières algéro-maliennes, ont dû tourner au tour de cette question. Considérée comme «infestée», le Sahel constitue la base de repli des groupes terroristes, il n'en demeure pas moins que la zone recèle également toutes sortes de fléaux, à savoir, drogue, divers trafics, criminalité et camps d'entraînement et de recrutement pour les terroristes.

M. B.

IL A REÇU L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE BAN KI-MOON À PROPOS DU SAHARA OCCIDENTAL

Messahel insiste sur la position inchangée de l'Algérie

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, qui s'est entretenu jeudi à Alger avec le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental et chef de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), Hany Abdelaziz, a réitéré la position "très constante" de l'Algérie sur la question du Sahara occidental, à savoir aboutir à une solution fondée sur le droit "sacré" et "inaliénable" à l'autodétermination du peuple sahraoui. A propos des négociations informelles qui vont se tenir les 10 et 11 février prochains, près de New York, entre les deux parties en conflit à

savoir, le Maroc et le Front Polisario, sous l'égide des Nations unies, Messahel a émis le vœu de voir ces négociations «avancer dans la mise en œuvre de ce qui a été convenu entre les parties dans le cadre des résolutions des Nations unies, notamment la dernière résolution, 1871, qui appelle les deux parties enau conflit à travailler dans le sens d'une solution pour promouvoir l'autodétermination du peuple sahraoui».

«L'Algérie apportera son soutien, comme elle l'a toujours fait, aux Nations unies et à l'envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu au Sahara occidental, M. Christopher Ross, dans la recherche d'une solution qui soit fondée sur ce droit sacré à

l'autodétermination, conformément à la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies», a notamment déclaré à la presse Abdelkader Messahel.

Par ailleurs, le ministre des Affaires Etrangères, Mourad Medelci, a reçu, pour sa part, le même responsable onusien, Hany Abdelaziz, à indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Selon le texte du département de Mourad Medelci, le chef de la diplomatie algérienne a abordé, avec son interlocuteur, les questions liées aux activités de la Minurso concernant l'observation du cessez-le-feu entre les deux parties, à savoir, le Maroc et le Front Polisario et les mesures de confiance. Parmi les autres

questions abordées à cette occasion, figure également celle du «respect des normes internationales relatives aux droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés», a-t-on ajouté.

Enfin, selon toujours la même source, Mourad Medelci a rappelé dans ce contexte, le consensus international qui confère au territoire du Sahara occidental le statut de «territoire non autonome» et réaffirmé la position de principe que défend l'Algérie avec constance et qui consiste à soutenir «le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la légalité internationale et aux résolutions des Nations Unies».

Y. D.

POUR MARQUER LE 39E ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

BOUTEFLIKA RÉUNIRA LES CADRES DE L'ÉTAT LE 24 FÉVRIER

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, devrait saisir l'occasion du 39e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, qui sera célébré, comme chaque année, le 24 février, pour prononcer un important discours à l'occasion de la désormais traditionnelle réunion des cadres de l'Etat.

PAR SADEK BELHOCINE

Un discours dans lequel le chef de l'Etat abordera, selon des sources sûres, le dossier de la corruption et les scandales qui secouent Sonatrach ainsi que d'autres institutions de la République.

Il répondra ainsi, selon les mêmes sources, à ceux qui accusent l'Etat d'observer un mutisme sur ces affaires qui mettent en cause les plus hauts cadres du ministère des Travaux publics et les principaux dirigeants de la compagnie nationale des hydrocarbures. Une façon pour lui aussi de couper court à toutes les rumeurs qui font état de lutte de clans. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia l'a



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

d'ailleurs bien signifié, mercredi dernier lors de la tenue du sommet de l'Alliance présidentielle, en soulignant au cours de son intervention que la lutte contre la corruption «est menée essentiellement par le chef de l'Etat», rappelant aussi la directive présidentielle qui a été signée par Bouteflika et diffusée en septembre 2009, concernant la lutte contre ce fléau qui cause de grands ravages à l'économie nationale et qui compromet le développement de l'économie nationale. Il est donc prévu, précisent nos sources qu'Abdelaziz

Bouteflika saisisse cette opportunité, pour lancer un signal fort quant à la croisade menée contre la corruption. «Personne ne sera épargné», tel sera le message délivré à ceux qui pensent que certaines personnes qui trempent dans ces scandales sont «intouchables». Un message qui aura le mérite de remettre les pendules à l'heure pour que chacun prenne ses responsabilités et les assume devant la justice, si l'accusation de corruption est avérée. Et il est également temps que ce message soit bien compris pour mettre fin

PH : Boudiat. F. / Midi Libre

à toute cette cascade d'affaires qui minent l'économie nationale et mettent en péril la cohésion sociale en ce jour symbole de la récupération des richesses nationales pour les consacrer exclusivement au développement socio-économique de l'Algérie. Le contexte s'y prête, le chef de l'Etat annoncera, sans nul doute, les grandes lignes de son programme quinquennal, doté de 150 milliards de dollars, pour la période 2010/2014. L'autre dossier, qui sera sans doute abordé par le président de la République, et là «ce sera en fonction de l'évolution de la situation», seront les fameuses listes noires américaine et française sur la sécurité aérienne et dans lesquelles sont inclus les ressortissants algériens voyageant vers les Etats-Unis d'Amérique et la France. Le recours à l'application des mesures de réciprocité à l'égard des voyageurs américains et français, comme l'ont laissé entendre Ahmed Ouyahia et Nouredine Yazid Zerhouni, respectivement Premier ministre et ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, sera-t-il annoncé en ce jour qui a une charge émotionnelle pour les Algériens. En tous les cas, c'est ce que souhaitent les citoyens qui ne comprennent pas cette mesure discriminatoire et injuste des Américains et des Français. En somme le discours du chef de l'Etat, par son caractère annonciateur de décisions importantes, est plus qu'attendu par la classe politique nationale et par les citoyens. S. B.

CORRUPTION, RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE ET ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE

Les mises au point d'Ouyahia

PAR KAMAL HAMED

Tout porte à croire que les enquêtes judiciaires relatives à la corruption vont vraisemblablement «peupler», à l'avenir, les colonnes de la presse nationale. Les dossiers de corruption, déjà révélés sur Sonatrach et sur l'autoroute Est-Ouest ne seraient qu'un prélude à une grande offensive des pouvoirs publics contre ce fléau qui gangrène de plus en plus le pays. Le Premier ministre a confirmé cette volonté de l'Etat, sous l'impulsion du président de la République, de mener une lutte implacable contre la corruption. Pour Ahmed Ouyahia, en effet, c'est le président Abdelaziz Bouteflika qui imprime le tempo puisqu'il n'a cessé, dans tous ses derniers discours notamment, de mettre en avant l'impératif de contrer ce fléau. Ouyahia renvoie les journalistes au discours prononcé par le chef de l'Etat l'année dernière, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, mais surtout à la dernière directive transmise, il y a quelques semaines seulement, par le locataire du palais d'El Mouradia, à toutes les institutions leur enjoignant de redoubler d'efforts sur ce plan. De plus cette volonté politique se traduira, dès le mois prochain, par la création d'un observatoire de lutte contre la corruption, qui aura pour mission, dira le Premier ministre, «de mettre en place les stratégies de lutte et de prévention contre la corruption». A cet organisme, viendra s'ajouter l'institution d'une instance de lutte contre la corruption, mais Ouyahia ne soufflera mot quant à la date de sa mise en place. Le Premier ministre dira en outre, que des magistrats seront affectés au sein de diffé-

rents ministères et institutions pour superviser les opérations d'octroi des marchés publics et s'assurer de leur conformité avec les lois. A l'évidence le Premier ministre n'a évoqué cette épineuse question de la corruption que parce qu'il a été interpellé sur le scandale qui secoue Sonatrach et, à ce propos, il dira : «L'Etat n'est pas surpris et la lutte contre la corruption n'est pas quelque chose de nouveau». Avant de renvoyer les journalistes aux bilans présentés par le ministre de la Justice, il a indiqué qu'«il faut laisser la justice faire son travail. Il n'est pas de tradition de condamner des personnes, car avant que la justice ne se prononce elles bénéficient de la présomption d'innocence».

La réciprocité sera bel et bien appliquée

Le Premier ministre n'a pas aussi manqué d'aborder les récentes mesures prises par les Etats-Unis qui ont inscrit l'Algérie dans «la liste noire» comprenant treize autres pays, dont les ressortissants seront soumis à des contrôles stricts dans les aéroports américains. Il a ainsi confirmé les propos de Nouredine Yazid Zerhouni, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, qui a déclaré, mardi, que «l'Algérie appliquera le principe de la réciprocité si réellement ces mesures sont maintenues». Pour Ouyahia, en effet, «le principe de la réciprocité a toujours marqué les positions de l'Algérie qui sont connues sur ce plan». Et d'ajouter que «nous sommes en train d'évaluer tant on ne connaît pas encore le contenu de ces mesures. L'Etat algérien n'a aucun complexe». Mais

Ouyahia a considéré que ces mesures de contrôles, qui seront aussi appliquées par les Français à l'encontre des passagers algériens désirant se rendre en France, «sont imprévisibles et injustes». A propos justement des retombées de cette affaire sur les relations algéro-françaises et notamment l'annulation de la visite que devait effectuer le ministre français des Affaires étrangères en Algérie au mois de janvier passé, Ouyahia dira que «ce n'est pas l'Algérie qui a annulé cette visite». Il a, néanmoins, reconnu, après avoir indiqué que les «relations sont naturelles» que les relations entre les deux pays ne sont pas encore des «relations d'exceptions». Car, selon lui, cela nécessite d'autres conditions et là il a évoqué des problèmes encore en suspens à l'exemple de la difficulté des négociations autour de la révision de l'accord de 1968. Par ailleurs, revenant à la question de cette réunion au sommet avec Abdelaziz Belkhadem et Bouguerra Soltani, Ouyahia dira que «l'élargissement de l'Alliance présidentielle n'a pas été retenu» infirmant ainsi les informations de la presse selon lesquelles le Parti des travailleurs s'apprêterait à rejoindre ce trio de partis politiques. Il a aussi donné l'impression que la «crise» née des retombées des élections sénatoriales est dépassée. D'ailleurs il dira que le FLN n'a pas évoqué la question de l'accord passé entre le RND et le PT lors de ces élections. «Belkhadem ne m'a pas interpellé sur la question, car il a une grande expérience en politique», a-t-il affirmé avant de conclure que «chaque parti a contracté des alliances, ce qui est naturel en politique». K. H.

LE PORTE-PAROLE DU RND À CONSTANTINE

“L'alliance avec le PT s'inscrit dans la durée”

Le porte-parole du Rassemblement national démocratique, Miloud Chorfi, s'est rendu, hier, à Constantine pour une rencontre avec la base de son parti. Il est venu apporter les éclaircissements autour des «tenants et aboutissants» de l'alliance scellée récemment avec le Parti des travailleurs de Louiza Hanoune. Une alliance qui ne serait nullement conjoncturelle, mais qui s'inscrira dans la durée, a-t-il précisé. Et d'énumérer les neuf points de convergence entre les deux partenaires dont la politique de réconciliation, la lutte contre la corruption, la souveraineté nationale, etc. Avec 80 parlementaires et 30 sénateurs, le RND, boosté par cette percée sensible dans les institutions politiques, affirme avoir des visées les plus hautes. Pour le porte-parole, l'objectif du Rassemblement est d'arriver en tête des résultats dans les échéances de 2010, notamment, pour récupérer son rang de première force politique.. Concernant les perturbations sociales, qui secouent plusieurs secteurs du pays, il relayera les propos du secrétaire général du parti Ahmed Ouyahia. Il affirmera que cette situation peut être les conséquences de «manipulations» ayant pour objectif «la déstabilisation économique du pays». «... La loi de finances complémentaire a suscité beaucoup d'inquiétudes à l'extérieur», arguera-t-il. Pour ce qui est des scandales financiers qui ébranlent actuellement la scène nationale, il s'abstiendra de tout commentaire. Y. D.

LUTTE CONTRE LES MALADIES CHRONIQUES

Six nouveaux centres de radiothérapie ouverts

Dans le cadre du plan national de lutte contre le cancer, pas moins de six nouveaux centres de radiothérapie seront bientôt ouverts afin de répondre au besoin de traitement et autre suivi médical des nombreux malades chroniques.

PAR AMEL BENHOCINE

Ces nouvelles unités sont implantées au niveau des wilayas ne disposant pas de centre-hospitalier universitaire, a indiqué jeudi à Alger, Mme Djamila Nadhir, chargé du programme national de lutte intégrée contre les maladies non transmissibles (diabète, cardiopathie, cancer et obstruction chronique des voies respiratoires).

«Ces centres, dont la plupart sont opérationnels, ont été créés pour renfor-



Pour une prise en charge efficace des malades, six centres de radiothérapie bientôt opérationnels.

Ph / F. Boudiaf

cer les centres anti-cancer», a-t-elle souligné. En effet, il faut dire que l'ouverture de ces nouveaux centres allégera, en quelque sorte, les CHU pris d'assaut par bon nombre de patients atteints de maladies chroniques, particulièrement, le cancer. Cette lourde pathologie nécessite un suivi des plus rigoureux dont plusieurs séances de radiothérapie. A ce propos, Mme Nadhir a souligné que l'ouverture de ces nouvelles structures à travers le territoire national, permettra, à partir de l'été prochain, d'accueillir un plus grand nombre de cancéreux soumis à ce traite-

ment. «L'Etat a mobilisé les moyens nécessaires en vue de réaménager les centres existants et les doter d'équipements modernes, ce qui a permis d'alléger la pression sur ces centres et améliorer la qualité des services», a-t-elle ajouté, annonçant que d'autres unités d'oncologie et un hôpital de jour seront également ouverts au niveau des établissements sanitaires publics. En outre, la responsable a affirmé la dotation des centres d'examen au niveau des CHU, notamment, par des scanners récents, d'IRM (imagerie à résonances magné-

tique) et d'un réaménagement des laboratoires d'anatomie pathologique. L'enveloppe financière affectée au plan national de lutte contre le cancer, souligne-t-on, est estimée à 24,9 milliards de dinars, englobant la formation, les nouvelles structures et les équipements.

Quant à la facture des médicaments, elle s'élève à 535.501.400 DA.

Les médicaments destinés au traitement des cancers viennent en deuxième position, juste après ceux destinés au traitement des hémopathies.

«Les prix des médicaments destinés au traitement des cancers connaîtront une importante hausse, en raison de l'apparition de nouvelles molécules sur le marché, outre l'élargissement de la nomenclature des médicaments destinés au traitement des cancers», a affirmé Mme Nadhir. Par ailleurs, et concernant les registres des cancers disponibles au niveau des services d'oncologie, de nouveaux registres ont été ouverts dans d'autres wilayas, précise-t-on.

Ceci permettra un meilleur suivi de la maladie et l'élaboration d'études approfondies à remettre aux décideurs. Sur la base des données du ministère de la Santé, le cancer du sein vient en tête des cancers touchant la femme avec 26,7 %, suivi du cancer du col de l'utérus avec 10,2 %, le cancer du colon rectum avec 7,7% et le cancer de la thyroïde avec 5,4 %. Quant aux hommes, le cancer des poumons vient en tête avec 12,7 %, suivi du colon rectum avec 8,5 %, de la vessie avec 8,4% et de la peau avec 7,9%.

A. B.

OULD ABBÈS LEUR PROMET UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

39.000 autistes recensés

Ils sont 39.000 autistes à avoir été recensés en Algérie, selon le ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger, Djamel Ould Abbas qui a annoncé que l'année 2010 sera celle de l'autisme. «Nous avons recensé 39.000 autistes à l'échelle nationale. Cette maladie a été occultée pendant longtemps, et c'est pour cette raison que nous avons décidé que l'année 2010 soit l'année de l'autisme », a déclaré jeudi à la presse M. Ould Abbès lors d'une visite d'inspection au Centre médico-pédagogique pour enfants inadaptés mentaux et à l'Ecole des jeunes sourds à Alger. Le ministre a aussi saisi cette occasion pour rappeler la décision du gouvernement de construire cette année deux centres nationaux de l'autisme, un à Annaba et l'autre à Baraki, à l'est d'Alger. « Nos spécialistes sont actuellement en relation avec leurs confrères canadiens qui utilisent la meilleure méthode dans la prise en charge de ces malades », a précisé le ministre qui a indiqué que le gouvernement a consacré une enveloppe de 200 millions DA pour l'achat d'appareils numériques pour les enfants sourds et pour leurs enseignants. Au Centre médico-pédagogique pour enfants inadaptés mentaux à Hydra, le ministre s'est enquis de l'état des lieux et de la prise en charge des malades dont l'âge varie entre 5 et 42 ans. Le directeur du centre a relevé les « difficultés » rencontrées dans la prise en charge des autistes au nombre de 50, précisant que, dans le cadre de cette prise en charge, des sections "éveil" et "jeunes adultes" ont été créées. L'Ecole des jeunes sourds, sise à Telemly, accueille, pour sa part, 167 élèves répartis dans 17 classes et 4 ateliers dispensant des formations dans les domaines de la coiffure, la couture, l'art culinaire et le vitrail.

Y. D.

4 cas de cancer du col de l'utérus dépistés chaque jour en Algérie

Quatre cas de cancer du col de l'utérus sont dépistés chaque jour en Algérie, a souligné, jeudi à Alger, le Dr Arab Boudriche, spécialiste en gynécologie-obstétrique à l'hôpital de Zeralda. Intervenant lors d'une journée de sensibilisation sur les cancers du sein et du col de l'utérus et les moyens de prévention, organisée par l'Association algérienne du planning familial, à la cité universitaire de jeunes filles de Ben Aknoun, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le cancer, le Dr Boudriche a souligné que ce type de cancer est plus répandu en Algérie, où une moyenne de 4 cas par jour est enregistrée à l'échelle nationale. «500.000 nouveaux cas confirmés sont recensés annuellement dans le monde, contre 80 millions cas de décès, dus essentiellement au cancer du col de l'utérus», a-t-il ajouté. «Les cancers du sein et du col de l'utérus sont à l'origine de la majorité des cas de décès dus au cancer», a-t-il fait remarquer, précisant que "7.000 cas de cancer du sein ont été enregistrés à l'échelle nationale". Le diagnostic précoce de ces deux types de cancers demeure le meilleur moyen de réduire le taux de mortalité, car il permet de traiter la maladie à son premier stade, a indiqué Dr Boudriche. A cet effet, il a rappelé la campagne nationale de dépistage précoce du cancer du sein lancée, en début d'année, au profit des femmes âgées de plus de 40 ans et s'inscrivant dans le cadre du programme national de lutte contre le cancer. Cette opération est assurée par une équipe de fonctionnaires de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNAS), comprenant des médecins, dont des spécialistes en radiologie et des assistantes sociales, chargées de la campagne de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. «50 % seulement des personnes convoquées ont subi ces examens», a-t-il déploré, insistant sur l'importance du diagnostic précoce de cette maladie.

AVEC PLUS DE 5 MILLE CAS

Sétif parmi les régions les plus touchées par le cancer

PAR ABDELHALIM BENYELLES

L'inauguration du Centre régional de lutte contre le cancer prévue vers la fin de l'année 2010 coïncidera avec l'ouverture de la Maison des patients et d'accompagnants, une structure dont le coût avoisine les 65 millions de DA entièrement prise en charge par l'action du mouvement associatif au moyen des dons de la wilaya et de l'APW qui représentent 25 % du montant global du projet et 75% sous forme de dons de la société civile.

Il s'agit de l'Association «Ennour» qui est membre de l'UICC (Union internationale contre le cancer), présidée par le professeur Hamdi Chérif qui explique à ce sujet que l'association est mobilisée aux niveaux national et international pour la récolte des fonds pour la construction et le fonctionnement de la maison des patients et de leurs accompagnants. Et d'ajouter plus loin que l'établissement implanté sur

un lot de terrain de 2.000 m², juste en face du Centre de lutte contre le cancer, est d'une capacité de 96 lits et répond aux besoins de plusieurs wilayas de la région dont Bejaia, BBA, M'sila, Jijel et Mila.

On apprend aussi que la construction de la Maison de patients et d'accompagnants qui a débuté en 2008 a bénéficié jusque-là d'environ 35 % du budget prévisionnel. «La Maison des patients et d'accompagnants, qui sera un lieu d'accueil pour les malades du cancer et leurs familles qui doivent séjourner pendant plusieurs jours à Sétif devra subvenir aux besoins d'hébergement, de restauration, d'accès aux soins et de soutien psychologique et logistique des malades et leurs parents », explique le professeur Hamdi Chérif, le président de l'association «Ennour». Outre cela, nous apprenons que le nouveau centre régional situé en face de la structure caritative prendra en charge chaque année près de 5.000 nouveaux cas de cancer pour une popula-

tion régionale de près de 5 millions d'habitants. Sur un autre registre, l'initiateur du projet de prise en charge médicale et sociale des patients et de leurs familles signale que la wilaya de Sétif enregistre chaque année 1.200 nouveaux cas de cancer et où la majorité des cas qui sont diagnostiqués à un stade tardif présentent une espérance de survie de 5 ans.

Il s'agit de chiffres communiqués à l'occasion de la tenue du 1er Forum international sur le cancer en 2004 à Sétif, en collaboration avec l'Union Internationale contre le cancer qui a « tiré la sonnette d'alarme », mais dont les résolutions avaient souligné l'accessibilité au diagnostic aux malades et aux soins du cancer. Ce qui explique enfin l'initiative de l'Etat qui a débloqué une somme de 3,30 milliards DA pour la construction du Centre de lutte contre le cancer de Sétif.

A. B.

L'APPEL AU DÉBRAYAGE COMPROMET LE CURSUS SCOLAIRE

Le spectre d'une année blanche

A partir du 16 février prochain, le secteur de l'éducation nationale connaîtra une nouvelle vague de protestation paralysant à nouveau les établissements scolaires. Dénonçant la non prise en charge de leurs revendications, les syndicats autonomes de l'éducation comptent renouer avec la grève et durcir le ton jusqu'à satisfaction de leurs doléances, en faisant abstraction des «dégâts» que cela causerait dans le secteur.

PAR AMEL BENHOCINE

Des retombées néfastes dont ils se disent parfaitement conscients. Autrement dit, la menace d'une année blanche plane sérieusement avec ce retour à la contestation.

A quatre mois seulement des examens de fin d'année, notamment le Bac, le BEM et l'examen de la sixième, les syndicalistes brandissent à nouveau les pancartes de grève. Selon des enseignants approchés, jeudi à Alger, il serait pratiquement impossible de rattraper les cours en cette période de l'année, particulièrement pour les classes d'examen.

Cette nouvelle grève risque de compromettre l'année scolaire, ont-ils souligné. Pour leur part, les syndicalistes affirment que l'avènement de l'année blanche relève de la responsabilité des pouvoirs publics. «Il est vrai que l'année scolaire risque d'être compromise, mais on ne va pas renoncer à notre mouvement si l'on n'obtient pas des échos concrets de la part de la tutelle», a souligné hier M. Meziane



Les syndicats autonomes de l'éducation reviennent à la charge.

Meriane, coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Snapest).

Dans une déclaration au *Midi libre*, le syndicaliste a affirmé que la responsabilité d'une année blanche incombe à celui qui bloque le régime indemnitaire depuis janvier 2008.

« Notre grève de 21 jours en novembre dernier n'a rien apporté. Les autorités ne veulent nullement régler la question du régime indemnitaire, elles veulent juste gagner du temps », a-t-il ajouté, affirmant qu'« ils ne renonceront plus cette fois-ci ».

En effet, suspendue le 26 novembre dernier après plus de quatre semaines consécutives, la grève des syndicats de l'éducation reprend à nouveau. Le Snapest a annoncé le 16 février prochain comme date butoir d'un débrayage d'une semaine reconductible.

Le Conseil des Lycées d'Alger (CLA) et le Syndicat autonome des travailleurs de

l'éducation et de la formation (Satef) ont exprimé leur détermination à aller vers un mouvement de grève, s'élevant contre les fausses promesses du ministre de l'Education. Cela dit, à peine rattrapés depuis le mois de novembre, les programmes scolaires risquent d'être chamboulés encore une fois.

Les enseignants avaient du mal, rappelons-le, à rattraper les cours après le débrayage ouvert du mois de novembre. Les élèves, quant à eux, étaient obligés d'étudier les samedi, mardi après-midi et autres grandes vacances d'hiver, au moment où ils se plaignaient des surcharges des programmes scolaires.

Le ministre de l'Education nationale, Boubekeur Benbouzid, a du pain sur la planche. Les responsables de son département sont donc invités à prendre les mesures adéquates pour prévenir toute éventuelle complication pour les classes d'examen. **A. B.**

WEEK-END DÉCISIF POUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Le silence de la tutelle déploré

PAR MINA ADEL

Décus par des négociations infructueuses avec la tutelle, les syndicats de l'éducation ne cachent pas leur détermination à recourir, de nouveau, à la protestation sous forme de grève ouverte.

Après le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) qui a tenu, au cours de la semaine écoulée, une grève de quatre jours pour «briser le mur du silence imposé depuis la grève de novembre», c'était au tour, respectivement, du Conseil des lycées d'Alger et du Syndicat national autonome des professeurs d'enseignement secondaire et technique (Snapest) d'annoncer deux grèves distinctes pour le mois en cours.

Le risque pour les cours est bienplus grave puisque des contacts «restreints» sont noués entre les différentes formations syndicales pour décider d'une éventuelle action commune. Le secrétaire général du Snapest, Méziane Mérianne a déclaré hier au *Midi Libre* que les voies sont ouvertes pour qui veut rejoindre la grève de sept jours que son syndicat compte enclencher à partir du 16 février prochain. Il souligne néanmoins que la date requise reste une «une



Méziane Mérianne.

proposition», elle n'est donc «pas statique» et peut changer au gré de la coordination syndicale.

Les contacts sont d'ailleurs noués et le week-end en cours semble être décisif pour la tournure que prendra l'école algérienne dans les jours prochains. Interrogé sur ce point, le porte-parole du Conseil des lycées d'Alger (Cla), Idir Achour, nous affirme que «les différents syndicats qui ont suivi le mot d'ordre en novembre dernier vont tenir leur conseils nationaux au cours de ce week-end».

Faisant le bilan de la grève de trois semaines, qui n'a pas manqué de paralyser le secteur, le SG du Snapest avoue que «la grève de novembre n'a pas donné de résultat». Un constat fait après que les commissions mixtes, installées entre tutelle et syndicats, n'aient pas apportées de résultats concrets. «Pas une nouvelle de la commission ad hoc prenant en charge le dossier du régime indemnitaire alors qu'elle devait rendre compte de ses travaux à la fin du mois passé», affirme notre interlocuteur. C'est pourquoi l'ultime revendication laquelle, selon lui, éviterait des désastres pour l'école est «la promulgation dans les plus brefs délais du régime indemnitaire». Parlant de pénalisation des écoliers, Mérianne précise que le retard déjà accumulé est absorbé au fil du temps, mais reste à espérer seulement qu'il n'y aura pas de retard supplémentaire à l'avenir.

S'agissant du dossier des œuvres sociales, l'intervenant au nom du Snapest s'est dit désolé du fait que l'Algérie gère encore cette question avec le décret 82/403 datant du mois de janvier 2003. «Ce décret est largement dépassé. Il est en contradiction avec la Constitution qui parle de multipartisme», a-t-il indiqué. **M. A.**

ILS ONT TENU UN SIT-IN DEVANT LE MINISTÈRE DE L'HABITAT

La colère des bénéficiaires de l'AADL

Plusieurs dizaines de citoyens se sont rassemblés, avant-hier, impatients de récupérer leurs clés, devant le ministère de l'Habitat pour décrier le retard dans la réception de leurs logements attribués depuis 2001 dans le cadre du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

Ballotés entre le ministère et l'AADL durant près d'une dizaine d'années, ces citoyens interpellent le président de la République pour intervenir et faire honneur de ses engagements.

« Nous sommes sans cesse malmenés alors que le président de la République avait donné ordre d'attribuer rapidement les logements aux bénéficiaires de 2001 », s'est écriée une mère de famille, la cinquantaine. Sur ce, les dizaines de personnes qui l'entouraient enchaînèrent d'une même voix pour demander l'intervention du premier responsable de l'Etat non seulement pour accélérer la procédure d'attribution des logements, mais aussi pour « diligenter une enquête sur les modalités d'attribution de logements et sur les faux bénéficiaires ».

Ce qui a fait monter « la rage » de ces citoyens d'un cran est la réponse donnée par le chef de cabinet de Nourredine Moussa qui a reçu une délégation dans son bureau. En effet, le cadre du ministère a demandé aux contestataires de lui remettre une photocopie légalisée de la décision de l'AADL. Cela est perçu par les récepteurs de la décision comme « un véritable tour de baratin ». Ils ne se laissent pas faire et refusent d'agir comme demandé. « Si il y avait une véritable intention de régler notre situation il aurait suffi au ministère de consulter nos dossiers enregistrés aussi bien chez eux qu'à l'AADL ».

La dernière action de protestation de cette population remonte à lundi dernier, mais cette fois au siège de l'AADL où les responsables ont vite renvoyé la charge du dossier au ministère.

« Nous avons reçu un ordre de versement, mais une fois à la CNEP, on nous fait apprendre que cette opération a pris fin. C'est quoi toute cette ambiguïté ? », s'est interrogé furieusement un citoyen, la quarantaine. « J'ai enterré mes deux parents et eu trois enfants et ce logement n'arrive toujours pas », a-t-il enchaîné d'un même ton.

En effet, l'attente ne se fait pas agréable pour ces citoyens. Ils ne mâchent pas leurs mots pour raconter chacun sa « misérable » situation. «Si vraiment c'est un problème financier, nous sommes prêts à payer la première tranche», a indiqué une dame. En passant en revue la course derrière le logement entamée depuis six années une dame, la soixantaine va jusqu'à dire : « Si ce logement tarde encore, je préfère être admise dans un centre pour personnes âgées. Je n'ai plus quoi en faire ».

Il est à rappeler que le ministre de l'Habitat, Nourredine moussa, a promis, lors d'une récente sortie médiatique à Alger, que tous les logements prévus dans le cadre de l'AADL seront réceptionnés durant l'année en cours.

M. A.

SELON UNE ENQUÊTE DE L'ONS
POUR LE 3ÈME TRIMESTRE 2009

Baisse de l'activité industrielle

L'activité industrielle des secteurs public et privé en Algérie a enregistré une baisse au 3ème trimestre 2009 par rapport au trimestre précédent, selon une enquête d'opinion réalisée auprès des chefs d'entreprises industrielles par l'Office national des statistiques (ONS)n, rapporte l'APS.

L'enquête, qui porte sur le type et le rythme de l'activité industrielle et non pas sur les productions, révèle que la hausse a été "plus prononcée" selon les industriels du secteur privé.

Plus de 67% du potentiel de production du secteur public et plus de la moitié de celui du privé ont utilisé leurs capacités de production à plus de 75%. Ces capacités sont utilisées à moins de 50% par près d'un quart des entreprises privées, selon les résultats de l'enquête qui a touché 740 entreprises dont 340 publiques et 400 privées.

Le niveau d'approvisionnement en matières premières reste "inférieur aux besoins exprimés", selon plus de 18% des industriels publics et plus de 8% de ceux du privé.

En conséquence, près de 21% du potentiel de production du secteur public et plus de 38% de celui du privé ont enregistré des ruptures de stocks, causant des arrêts de travail de plus de 10 jours à près de 52% des entreprises concernées du public et à 85 % de celui du privé.

Environ 28% du potentiel de production du secteur public et près de 56% de celui du privé ont enregistré en outre des pannes d'électricité, provoquant des arrêts de travail supérieurs à 6 jours pour les deux secteurs.

Selon plus de 96% des patrons des deux secteurs, l'approvisionnement en eau a été suffisant durant ce trimestre, révèle l'enquête.

La demande en produits fabriqués a augmenté au 3ème trimestre 2009, selon les industriels des deux secteurs, malgré l'augmentation des prix de vente enregistrée durant cette période, précise la même source.

la majorité des chefs d'entreprises du secteur public et plus de la moitié de ceux du privé ont déclaré avoir satisfait toutes les commandes reçues.

En outre, près de 92% des chefs d'entreprises du secteur public et 88% du privé déclarent avoir des stocks de produits fabriqués et la plupart des chefs d'entreprises des deux secteurs jugent que la situation des stocks est "normale".

Quant aux effectifs, ils continuent de chuter selon les représentants du secteur public à cause des départs en retraite (non remplacés). En revanche, ils ont augmenté selon ceux du privé suite à l'installation de nouvelles capacités et l'amélioration des conditions de production, relève l'enquête d'opinion de l'organisme des statistiques.

R. E.

INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'EXPLOITATION DU MARBRE

200 travailleurs seront recrutés

Le secteur de l'industrie du marbre en Algérie est en passe de devenir compétitif dans les années à venir d'autant plus que la coopération avec des partenaires étrangers, notamment européens, s'accroît ces derniers temps.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, la firme italienne de Carrara, basée du côté de la Toscane, a affirmé, il ya deux jours, sa disponibilité à accroître ses échanges et sa collaboration scientifique et technologique avec des entreprises algériennes.

Les transalpins se sont déplacés à Alger afin de tisser des relations de partenariat avec des sociétés locales sachant que la région de Carrara est mondialement connue pour ses carrières de marbre blanc. «Notre usine d'exploitation de marbre, New Marbre Continental (NMC), dont nous venons de mettre en place les équipements nécessaires, va démarrer son activité dans deux mois au plus tard. Nous allons recruter, progressivement, plus de 200 travailleurs, d'ici la fin de l'année 2010» a, en effet, annoncé Mohamed Zahaf, président de NMC, en marge de la conférence de presse, animée à l'hôtel Hilton, par Giorgio Bianchini, président de Carrara Fiere (société des foires de Carrara), dans le cadre de la présentation du salon international de marbre, "Carrara Marmotec" qui aura lieu en Italie du 19 au 22 mai prochain.

Le boss de NMC a déclaré qu'un investissement de 15 millions d'euros a été consenti pour réaliser cette usine, située à Blida, sur une superficie de 4.500 mètres carrés. «Dans un premier temps, nous allons démarrer l'exploitation avec 2.000 mètres carrés de marbre quotidiennement, pour atteindre une vitesse de croisière de 4.000 mètres carrés par jour, à la fin de l'année 2010» a-t-il souligné.

Il ajoute que «la production est destinée, à concurrence de 90 %, pour le marché national au stade de lancement» pour suivre que «les 10 % restants seront orientés vers le marché, extérieur en général, et le marché italien en particulier». La participation de l'entreprise



Exploitation du marbre : une activité en devenir, pourvoyeuse d'emplois.

PH/ Midi Libre

NMC à la foire internationale de marbre de Carrara 2010 est quasi certaine, et ce, dans la perspective de découvrir de nouvelles opportunités de partenariat et des possibilités d'exportation du marbre algérien.

Zahaf a notamment insisté sur la lancinante la question du transfert de technologie et de savoir-faire italien dans le domaine de la formation scientifique et technique des différentes équipes et personnels technique et de maîtrise d'exploitation et de gestion. Ceci, en sachant que des ingénieurs et des techniciens de New Marbre Continental ont déjà reçu une formation de base en Italie.

Le patron de NMC a également mis en relief l'importance du partenariat et de l'assistance technique comme mesures d'accompagnement des équipements importés et mis en fonctionnement dans l'usine.

21 millions de dollars de marbre importé

Il explique que «des négociations et des discussions sont à présent enclenchées avec des entrepreneurs italiens et turcs dans le but de trouver les opportunités de développer des relations de partenariat de type gagnant-gagnant». Pour sa part, Bouchentouf, directeur général de

ROCAAL (pierres naturelles d'Algérie), filiale de l'entreprise nationale des granulats, va dans le même ordre d'idées en mettant l'accent sur la pertinente question du transfert des technologies vers les partenaires algériens.

Ainsi, il affirme que «le commerce, est, certes, important entre les deux pays, cependant l'Italie doit accompagner les équipements achetés par les opérateurs algériens par un transfert de savoir-faire, notamment en termes de compétences, de maintenance des machines et des instrumentations et, surtout de la formation des ressources humaines». Selon l'institut italien du commerce extérieur (ICE), l'Italie demeure le premier fournisseur de marbre de l'Algérie sachant que le pays a importé, en 2008, pour une valeur de 21 millions de dollars.

Concernant les exportations algériennes en matière de marbre, l'Italie reçoit d'importantes quantités de ce produit réputé comme étant de bonne qualité et ayant une forte demande sur le marché mondial dans la mesure où le label algérien du marbre s'exporte bien sachant que le pays regorge de carrières de granit et de marbre dont la qualité est bien appréciée en Europe.

A. A.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des spécialistes prônent son adaptation aux besoins économiques

PAR CHAFIKA KAHLAL

Au cours d'une conférence régionale tenue, jeudi dernier dans la wilaya de Annaba, au sein de l'Institut spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Bouhdid, des spécialistes ont longuement débattu la question de la formation professionnelle en Algérie, les exigences actuelles des employeurs de même que la nécessité de l'adaptation de la formation aux besoins réels de l'économie nationale. L'accompagnement des grands chantiers, lancés dans le cadre des programmes de développements, passe par «un terrain d'entente» entre la formation et les employeurs du secteur économique, ont-ils souligné. Mettant en exergue, dans ce cadre, la néces-

sité d'une main d'œuvre qualifiée, les participants à cette rencontre consacrée au secteur de la formation professionnelle, ont souligné que la détermination des «besoins réels» en matière de main d'oeuvre compétente «dépend du rendement des différentes instances de consultation et de coopération, en collaboration avec le secteur de la formation professionnelle». L'implication de différents autres acteurs, dont le secteur économique, est également «indispensable» afin de permettre une prise en charge réelle et efficace des besoins du marché de travail, a expliqué dans son intervention Akila Chergou, présidente de la rencontre. Outre la modernisation de la gestion des ressources humaines et la généralisation de l'utilisation des Technologies de l'information et de la com-

munication (TIC) à travers les établissements de la formation professionnelle, les participants à cette conférence ont eu également à discuter des mécanismes à même de promouvoir les filières de la formation professionnelle durant les prochaines sessions.

L'adaptation de la formation classique avec les transformations économiques et sociales, ainsi que la nécessité de mettre en oeuvre un «procédé de formation spécial» destiné aux catégories sociales particulières comme les personnes incarcérées et la femme au foyer, figurent parmi les thèmes ayant dominé les travaux de cette rencontre. Le thème de l'encouragement et l'exploitation des métiers agricoles et artisanaux, a, lui aussi, figuré parmi les préoccupations des intervenants.

C. K.



CENTRE CYNÉGÉTIQUE DE REGHAÏA

Plan pour la protection de la zone humide



Un îlot de fraîcheur à absolument préserver.

Le lac de Réghaïa, classé en 2002 sur les listes des principales zones humides internationales par la convention Ramsar, reste sans conteste l'un des endroits les plus pittoresques de par ses paysages magnifiques. La riche faune et flore qu'il abrite est véritablement un pur enchantement pour les yeux.

PAR CHAFIKA KAHLAL

La protection de l'environnement de même que l'amélioration de la gestion de la zone humide du lac de Réghaïa, semblent être parmi les préoccupations principales du Centre cynégétique de Réghaïa. Le directeur de ce centre Hellal Belghanem, a souligné à l'Agence de presse algérienne l'importance du premier plan quinquennal (2007-2012) arrêté en coordination avec les différents secteurs concernés. A l'occasion de la Journée mondiale pour la protection des zones humides, célébrée chaque 2 février, M. Belghanem a indiqué que ce plan quinquennal s'inscrivait dans le «cadre du plan national pour la protection des zones humides élaboré en collaboration avec des instances internationales activant dans le domaine environnemental». Ce plan quinquennal a pour objectif premier de renforcer la protection de la zone humide du lac de

Reghaïa. «Ce marais côtier est considéré comme un site d'importance internationale car constituant le dernier vestige de l'ancienne Mitidja, il reste actuellement la seule zone humide de la région biogéographique de l'Algérois qui donne face directement à la mer Méditerranée, permettant ainsi de jouer un rôle d'étape pour les oiseaux migrateurs après leur traversée de la Méditerranée.

Il reste également la seule zone humide ayant échappé aux opérations d'assèchement qui ont fait disparaître les lacs de la Mitidja», selon sa représentation dans l'organisation internationale de la protection des zones humides.

Dernier vestige de la mitidja

Le lac de réghaïa a été classé, depuis 2002, sur les listes des zones humides d'importance internationale dans le cadre de la convention Ramsar. La création de centres de sensibilisation environnementale en direction des enfants et des adultes et l'organisation de journées portes ouvertes sur l'environnement et la protection des zones humides sont également prévues dans la capitale, a ajouté le même responsable. Acet effet, le centre cynégétique a été doté d'un laboratoire disposant de plusieurs espèces animales et végétales que recèle le lac de Reghaïa, d'une bibliothèque multimédias et des salles équipées de matériels de technologie de pointe. Par ailleurs, un deuxième plan quinquennal (2010-2015), por-

tant sur la protection des écosystèmes, dont les zones humides, a été arrêté dans le cadre de la politique du renouveau rural adoptée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a encore ajouté le même responsable. A cet effet, plusieurs actions de proximité de développement rural ont été menées au profit des populations de la zone du lac de Reghaïa. Pour le directeur du centre cynégétique, relevant de la Direction générale des forêts (DGF), ce lac qui s'étend sur 1.500 hectares dont 75 hectares d'eau douce et 900 hectares d'eau de mer, est considéré comme l'un des plus merveilleux sites naturels en Algérie. Le lac de Réghaïa revêt une grande importance dans le processus de migration des oiseaux, toutes espèces confondues, en ce sens qu'il constitue une zone de transition, a précisé M. Belghanem.

Ultime refuge pour les races d'oiseaux menacées d'extinction

Le site du lac de Réghaïa abrite également, et selon l'étude menée par Ramsar, «quatre espèces rares, trois d'entre elles sont classées vulnérables sur la liste rouge de l'UICN à savoir : Aythya Nyroca, Marmaronetta angustirostris et oxyura Leucocephala. Le site abrite des espèces végétales et animales importantes pour le maintien de la diversité biologique d'Afrique du Nord et de Méditerranée. Le marais côtier de Réghaïa présente une richesse floristique non négligeable estimée à un minimum de 233 espèces végétales recensées, soit l'équivalent de 13% de la flore du nord de l'Algérie». Malgré sa taille réduite, le lac de Réghaïa a révélé une richesse et une diversité inimaginable non seulement en termes d'oiseaux migrateurs et en hivernants mais également en nicheurs rares. La zone humide héberge «plus de 203 espèces d'oiseaux dont 82 espèces d'oiseaux d'eau parmi lesquels 4 espèces sont rares et protégées par la législation internationale et 55 espèces sont protégées par la réglementation algérienne. Il s'agit notamment de Podiceps cristatus, Plegadis falcinellus, latala leucorodia, Phoenicopterus ruber, Recurvirostra avocetta, Larus cachinnans, Circus aeruginosus, falco timunculus, Columba livia etc».

C. K.

BABA HASSEN

Dégradation des routes et isolement

La commune de Baba Hassen, reste encore très isolée de la capitale et ses habitants ce cessent de s'élever contre la situation précaire dont laquelle ils survivent. Ils ont à chaque occasion qui leur est offerte dénoncer leur isolement qui freine l'épanouissement de leur commune. Les habitants du quartier dit «Slimane-Mohamed», adressent une énième prière aux autorités locales leur demandant de se pencher sur le problème de la dangereuse dégradation de leurs routes, ce qui contribue à les isoler un peu plus. Ils affirment que leur quotidien devient «de plus en plus difficile». Les rues du quartier Slimane-Mohamed, n'auraient, selon ses résidents, jamais été goudronnées et présentent toujours l'apparence de pistes pratiquement impraticables pour les véhicules légers. Quand à espérer voir un transporteur venir malmenier son précieux matériel sur les dos-d'âne et autres ornières... Les habitants lance donc cet appel à la direction des travaux publics de la wilaya d'Alger et à leurs élus les priant instamment de trouver une solution pour les aider à sortir de leur enclavement.

MARCHÉ QUOTIDIEN D'HUSSEIN DEY

Nécessité d'une réhabilitation immédiate



Les commerçants exerçant au sein du marché quotidien des légumes et fruits dans la commune de Hussein Dey, ainsi que les citoyens qui le fréquentent régulièrement, sont peins de la situation catastrophique dont laquelle se trouve leur marché présentement. Le marché connaît plusieurs insuffisances, mais le plus condamnable, reste sans nul doute l'absence d'hygiène. Ajouter à cette déliquescence qui prend une ampleur alarmante au fil des mois et jours, les vieux murs de ce marché totalement rongés par l'humidité et l'absence de tout entretien finissent par tomber en ruines. Que dire de la toiture qui fuit de partout directement sur les denrées des commerçants. Il est à signaler que les autorités locales ont bien procédé il y a quelques mois de cela à de menus travaux de réaménagement, mais autant parler de cautère sur une jambe de bois. Dans le programme des ces travaux, on peut citer, notamment le dallage du marché, aménagement qui a fait suite à plusieurs plaintes de citoyens auxquels il a été occasionné de graves chutes. On peut également parler de la mise en place d'agents de nettoyage, mais qui ne peuvent malheureusement pas faire grand-chose face à l'incivisme de certains commerçants. On peut donc dire que l'intervention de ces agents n'empêche pas ces lieux d'être toujours aussi infects. Les commerçants installés au sein de ces marchés ne désespèrent pas toutefois de voir les autorités concernées se décider à reprendre les travaux d'aménagement abandonnés depuis déjà quelques temps.

C. K.

Menace insidieuse sur l'avenir du lac de Réghaïa

Ce qui est toutefois à redouter c'est que le lac de Réghaïa, est le réceptacle direct des eaux urbaines, industrielles et agricoles. Il reçoit quotidiennement environ 80 mille m³ d'eau polluée par jour. «les concentrations des polluants, conséquences des divers rejets (industriels, urbains et agricoles) ont dépassé les normes internationales admises». Il est à noter que le lac de Réghaïa est composé d'un complexe d'écosystèmes spécifiques et complémentaires. Il s'agit

des écosystèmes marécageux, lacustre, dunaire, marin et forestier. Outre son rôle dans la protection de l'environnement, cette région pourrait constituer un important facteur de développement de l'éducation environnementale, a précisé M. Belghanem ajoutant que le centre veillait à développer le concept d'éducation environnementale en milieu scolaire, mais aussi auprès des chercheurs et associations concernés par la protection de la faune. A l'occasion de la célébration

de la Journée mondiale de la protection des zones humides. Il est à rappeler que des portes ouvertes ont été organisées du 2 au 4 février sous le thème «Pour la protection des régions humides à la lumière des changements climatiques» au profit des élèves du cycle primaire. Plusieurs rencontres de sensibilisation, ont été au programme ainsi que la projection de films documentaires et de présentations théâtrales outre une exposition de photos sur l'environnement.

C. K.

CHLEF

Développement du secteur des forêts



Selon la direction de la Conservation des forêts, plus de 257 millions de dinars ont été dégagés pour le développement du secteur des forêts dans la wilaya de Chlef au titre du programme de consolidation de la croissance économique pour l'exercice

2010. Cette enveloppe financière est destinée à la réalisation de sept opérations portant sur la lutte contre l'érosion, la préservation et la protection des ressources naturelles qui débiteront dans les prochains jours.

Les actions préconisées, au titre de ce programme, consistent en le reboisement et le repeuplement d'une superficie de 1 mille hectares, la réalisation de 1 mille autres hectares de travaux sylvicoles, l'aménagement de 100 ha de tranchées pare-feu, la construction de deux postes de vigie et la réalisation de 2 mille m³ de correction torrentielle. En 2009, une subvention de 302 millions de dinars a été consacrée au développement de ce secteur au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance qui a touché une population de plus de 36 mille habitants.

K. H.

BERROUAGHIA

La cité 5-Juillet dépourvue de gaz naturel

Depuis 2004, année où ils ont occupé leurs demeures, en dépit des démarches qu'ils ont entreprises, les 140 locataires de la cité du 5-Juillet de Berrouaghia attendent toujours une réponse qui ne leur est pas parvenue à ce jour, malgré toutes les tentatives verbales et écrites adressées aux autorités concernées qui se renvoient la balle. "Nos craintes et nos souffrances empirent durant la saison hivernale", se lamente une personne d'un âge très avancé.

H. S.

BOUMERDES

Renforcement des structures de la Gendarmerie

Plusieurs structures relevant de la Gendarmerie nationale seront réceptionnées cette année, renforçant le taux de couverture sécuritaire dans la wilaya de Boumerdès, estimé actuellement à 85%. "Nous escomptons la réception de deux nouvelles brigades dans les communes de Chaâbat El-Ameur et Aumale, qui s'ajouteront à une 3^e récemment ouverte dans la localité de Boudouaou El-Bahri", a indiqué le commandant du groupement ajoutant que "des préparatifs sont en cours pour le lancement de plusieurs projets similaires au profit des localités d'Ouled Aïssa, Timezrit et Afir".

950 infractions urbanistiques

Les infractions aux règles urbanistiques et à l'environnement ont enregistré une hausse en 2009, à Boumerdès passant de 700 en 2008 à 950. Selon le chargé du service de la Police urbaine et la protection de l'environnement, cette hausse est le résultat de l'intensification des actions de contrôle sur le terrain. Plus de 250 portent sur des infractions aux règles de l'urbanisme représentées, entres autres, par l'érection de constructions illicites, non conformes aux autorisations délivrées et à l'exploitation de places publiques sans autorisation.

APS



AKBOU, 13^E ÉDITION DE LA FÊTE DE L'OLIVE

POUR LA VULGARISATION DE LA FILIÈRE OLÉICOLE

Les participants à cette foire de l'olive, constitués essentiellement d'oléiculteurs et autres producteurs d'huile d'olive, ont tenu, en l'espace de quelques jours, à vulgariser cette activité paysanne et, surtout, vanter la qualité et les saveurs de ses produits et dérivés.

PAR GHILES AKSIL

Une centaine d'exposants et de nombreux responsables de structures agricoles venus de plusieurs régions de Kabylie ont pris part à la 13^e édition de la Fête de l'olive qui se déroule, comme à l'accoutumée, dans la ville d'Akbou (wilaya de Béjaïa).

Les participants à cette foire de l'olive, constitués essentiellement d'oléiculteurs et autres producteurs d'huile d'olive, ont tenu, en l'espace de quelques jours, à vulgariser cette activité paysanne qui est l'oléiculture, et surtout vanter la qualité et les saveurs de ses produits et dérivés (huiles, olives sèches, jus et confitures...).

La 13^e édition de cette foire a été également l'occasion pour les responsables du secteur de sensibiliser les fellahs notamment les jeunes désirant investir dans l'oléiculture, en leur expliquant les différents dispositifs de soutien de l'Etat concernant cette filière.

Il faut préciser que bon nombre de personnes parmi les visiteurs de cette foire de l'olive se sont montrées intéressées par cette activité agricole ancestrale. Pour eux, la cueillette des olives reste une activité passionnante, bien qu'elle soit néanmoins un travail harassant eu égard aux multiples difficultés rencontrées sur le terrain.

TENES, DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE VERS SIDI AKACHA

L'été s'annonce chaud pour les automobilistes

PAR BENCHERKI OTSMANE

Lors de sa visite, la semaine dernière, dans certaines villes côtières de la wilaya de Chlef, le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a inspecté les travaux d'ouvrages d'art d'un tronçon de route de 14 km entre Damous et Béni-Haoua, l'extension du port de Ténès avec la réalisation d'un deuxième quai Sud et, enfin, l'unité de dessalement d'eau de mer de 200 mille m³, située à Maïnis, qui devrait en principe être réceptionnée en juillet 2011. Le représentant du gouvernement n'a ni soufflé mot sur le projet de dédoublement de la voie Ténès-Sidi-Akkacha ni donné des indications sur celui du rail reliant le chef-lieu de wilaya à Ténès. Cependant, c'est le premier point, selon les automobilistes, auquel on devrait accorder



L'olive, richesse ancestrale de nos montagnes.

Les différents oléiculteurs, rencontrés lors de cette foire, s'accordent à dire que «la campagne oléicole de cette année est des plus maigres en termes de productivité et de rentabilité. D'où la flambée du prix de l'huile de l'olive qui frôle les 500 DA/litre».

Selon eux, les raisons de cette baisse sensible de production sont très nombreuses, parmi elles on peut citer les pertes considérables d'oliviers enregistrées ces dernières années dans la région de la vallée de la Soummam qui recèle en son sein les meilleures oliveraies de la Kabylie. «Combien d'hectares d'oliviers sont-ils partis en fumée ?», s'interroge furieux un fellah sexagénaire dont des dizaines d'oliviers furent réduites en cendres par un feu dévastateur.

Nombreux sont d'ailleurs ces paysans, à l'image de ceux de Béni-Maouche, une région sérieusement affectée par des feux de forêt en 2008, qui attendent toujours un geste de la part de l'Etat en guise d'indemnisation. De leur côté, les responsables et autres représentants du secteur de l'agriculture présents à cette fête ont

tenu à rassurer les fellahs quant à la prise en charge effective de leurs doléances. Ces derniers sont néanmoins invités à s'organiser davantage en procédant à la création de coopératives interprofessionnelles.

Par ailleurs, il est à noter qu'une série de conférences sur la qualité et la notion de label ont été animées par des spécialistes et des experts en la matière, dont ceux venus de France afin de faire bénéficier les agriculteurs algériens de l'expérience de la région de Montpellier dans ce domaine.

Les différents intervenants lors de ces conférences-débats ont insisté sur la nécessité de labelliser l'huile d'olive de la région de Kabylie dont les propriétés et la qualité ne sont guère à présenter.

Enfin, il y a lieu de signaler que le coup d'envoi de cette foire était marqué par la présence de MM. Alioui et Belhocine, respectivement secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA).

G. A.

situation crée des embouteillages monstres et quelquefois cause des accidents. Il faut dire que durant la saison estivale, se rendre à Ténès via Sidi-Akkacha est une aventure, car il est très aisé de parcourir ces 7 km en un temps qui dépasse allègrement les 3 heures. Il faut souligner à cet égard que des projets sont à l'étude pour contourner ce massif montagneux par le tracé d'une nouvelle route qui passera par Ouled-Larbi ou par Flitta pour accéder à la ville de Ténès. En attendant que ces projets se réalisent une chose est sûre : le prochain été risque d'être très chaud pour les automobilistes et estivants qui devront rallier Ténès par la RN 11, particulièrement sur le tronçon Sidi-Akkacha-Ténès, car à l'heure actuelle, on est au stade des études, nous confie un responsable de la DTP.

B. O.



EL-TARF, INFRASTRUCTURES HALIEUTIQUES

LE NOUVEAU PORT DE PÊCHE DÈS CET ÉTÉ

Le ministre a inspecté le chantier du nouveau port de pêche dont les premiers coups de pioche ont commencé vers les années quatre-vingt. Cette infrastructure sera d'un apport considérable pour les marins pêcheurs de la région qui voient en ce projet leur seul espoir de sortir d'un chômage endémique.

PAR MOURAD SABER

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Mimoun Smaïn, a été, jeudi dernier, en inspection dans la wilaya d'El-Tarf. Le premier point de cette importante visite d'une journée fut le barrage de Bounamoussa, dans la commune de Chiffia, dans la daïra de Bouteldja, à douze kilomètres du chef-lieu de wilaya. Au niveau de ce site qui alimente en eau potable la daïra de Bouhadjar (El-Tarf) et en eau industrielle la Société nationale de sidérurgie, dans la wilaya de Annaba, le ministre s'est enquis de l'avancement de concession d'exploitation douce des alevins, destinée uniquement au marché national. Confiée à un seul concessionnaire de la région, l'unité, qui n'est qu'à ces débuts, produit annuellement plus de sept tonnes de carpes. Dans la



Le nouveau port de pêche constituera une planche de salut pour les chômeurs.

daïra d'El-Kala, l'hôte de la wilaya a inauguré les travaux d'une école de formation des pêcheurs pour une enveloppe financière de 13 milliards. Après moins d'un an de sa réalisation, l'établissement de formation halieutique forme dans plusieurs spécialités de la pêche. Plus loin, sur l'autre versant, le ministre a inspecté et visité le chantier du nouveau port de pêche, dont les premiers coups de pioche ont commencé, selon les responsables de la wilaya, vers les années quatre-vingt. Ce n'est que depuis sa prise en charge que cet important ouvrage a pris forme. Il ne sera opérationnel que vers le mois de juin prochain, mais le ministre reste très sceptique vu la lenteur des travaux et les obstacles administratifs. Néanmoins, signalons que celui-ci sera d'un apport considérable pour les marins pêcheurs de la région qui voient en ce projet leur seul espoir

de sortir d'un chômage endémique. Pris en charge récemment par une société mixte algéro-italienne, le taux de réalisation du nouveau port avoisine les 75%. Le dernier point visité fut la concession de production de poisson d'eau douce, confiée au Groupe Djeflal Hocine, implantée au niveau du lac Oubeïra. Ce concessionnaire a misé, selon la déclaration faite au ministre, la bagatelle de quatorze milliards de centimes sans assurer la moindre production. Par ailleurs, bien que le curage a été fait, il n'en demeure pas moins que la quantité de poisson reste insignifiante. Le ministre, mécontent, a décidé de mettre en place une commission de suivi qui statuera sur cette situation. La conférence de presse prévue à la fin de cette visite fut écourtée sans aucune explication de la part des organisateurs.

M. S.

SKIKDA, DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une attention particulière pour les PCD

PAR MOHAMED SEGHIR

Les plans communaux de développement octroyés aux 38 communes de la wilaya de Skikda pour l'année 2010 représentent une cagnotte de plus 126 milliards de centimes. Une enveloppe qui va permettre à chaque commune de bénéficier, en moyenne, d'une dotation de 35 millions de dinars qui serviront à concrétiser quelques petits projets inscrits.

308 opérations relevant des PCD ont été ainsi inscrites au programme de cette année, dont 16 consacrées à la préparation de la saison estivale de 2010 et qui ne concernent que les communes à façade maritime. Pour cette année



également, le plus gros des efforts sera concentré sur les opérations qui concernent directement le cadre de vie des citoyens. La priorité ira surtout aux projets d'alimentation en eau potable, d'assainissement, d'aménagements urbains et à la réalisation des infrastructures de jeunesse et de loisirs. Enfin, il y a lieu de souligner que la consommation

des crédits de paiement concernant les PCD a atteint ces dernières années des taux très élevés, ce qui reflète l'amélioration des capacités de réalisation des communes qui donnent l'air de mieux gérer leurs projets.

En 2009, l'enveloppe réservée à la wilaya de Skikda au titre des plans communaux de développement a atteint 160 milliards de centimes. Un montant qui a permis de doter chaque commune d'une cagnotte de 40 millions de dinars, sans compter les aides accordées aux communes par la wilaya et celles du ministère de l'Intérieur estimées, pour l'exercice de l'année 2009, à plus de 71 milliards de centimes.

M. S.

SETIF

Un 3^e pôle universitaire à la prochaine rentrée



Selon le directeur du logement et des équipements publics, le taux d'avancement des travaux du 3^e pôle universitaire de Sétif, au nord-est de la ville, a atteint 85%, permettant d'affirmer que cette infrastructure sera opérationnelle à la pro-

chaine rentrée. Cette importante réalisation comprendra plusieurs facultés, de lettres, des langues, des sciences humaines et sociales, de l'informatique et de la communication en plus des facultés d'électronique et d'optique de précision. Dans une première étape, ces structures disposeront de 10 mille places pédagogiques, de 18 amphithéâtres, d'une capacité d'accueil de 4.500 places, et de 144 salles de cours totalisant 5.500 places, en plus de salles de conférences, de laboratoires et de cinq bibliothèques. Un total de sept résidences universitaires de près de 14 mille lits, dont le chantier est pris en charge, au plan des gros-œuvres, par une entreprise chinoise. Le campus devrait compter en tout 57 centres d'hébergement, sept restaurants universitaires de 500 couverts chacun, sept salles de sport et un centre administratif. Le 3^e pôle universitaire, implanté au cœur de la nouvelle cité urbaine El-Hidhab, permettra de créer 1.100 postes d'emploi et sera à même de faire face aux besoins croissants de l'université de Sétif qui compte actuellement 53 mille étudiants, dont 13.500 nouveaux inscrits.

K. B.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Session extraordinaire de l'APW



Siégeant en session ordinaire, l'APW de Bordj Bou-Arreridj s'est penchée sur le volet du réseau routier, entre autres. 304 kilomètres de routes nationales, dont 55 en double voie, reliant Bordj aux wilayas limitrophes, 215 km de routes départementales, 1.571

km de routes communes et un tronçon de 92 km d'autoroute (est-ouest) intégralement réceptionné. Ce qui totalise un réseau de plus de 3 mille kilomètres réalisé à partir des programmes sectoriel, complémentaire et des Hauts-Plateaux. En revanche, le rapport élaboré par la commission de l'aménagement et de l'équipement attire l'attention sur la vétusté des routes reliant plusieurs localités reculées des 34 communes de la wilaya et sur l'absence de bitume sur une tranche du CW 43, reliant Bordj Bou-Arreridj et Béjaïa.

Le même rapport parle de réhabilitation de quatre ponts, qui menacent de s'effondrer, dans la daïra de Mansourah et la construction d'autres au sud de la wilaya avec la réfection de tous les axes secondaires, d'où la nécessité de mettre en activité les maisons cantonnières. Un chapitre longuement évoqué dans cette session pour maintenir constamment en bon état l'ensemble du réseau routier, le nerf de tout développement.

M. A.

Mandat d'arrêt contre Netanyahu si le Mossad est incriminé



Le chef de la police de Dubaï a affirmé qu'il lancerait un mandat d'arrêt contre le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu si le Mossad était responsable de l'assassinat à Dubaï d'un cadre du Hamas survenu ce 20 janvier. "Benjamin Netanyahu, le Premier ministre israélien, sera le premier à être recherché par la justice car ce serait lui qui aurait signé la décision de tuer (Mahmoud) al-Mabhouh à Dubaï", a-t-il ajouté. Le gouvernement de Dubaï a demandé l'aide d'Interpol dans la recherche des suspects, au nombre d'"au moins sept hommes, détenteurs de passeports de plusieurs pays européens". Le Mossad avait tenté d'assassiner en septembre 1997 le chef du Hamas Khaled Mechaal à Amman. Il a mené de nombreuses opérations spectaculaires d'assassinat de dirigeants palestiniens à l'étranger, dont le bras droit du dirigeant historique Yasser Arafat, Abou Jihad, en avril 1988 lors d'un débarquement à Tunis, et le chef de l'organisation radicale du Jihad islamique Fathi Chakaki en octobre 1995 à Malte.

Demande d'enquête publique sur les sévices de soldats britanniques

66 Irakiens se disant victimes de mauvais traitements de la part de soldats britanniques demandent officiellement une enquête publique. Une demande formelle auprès du ministère de la Défense (Mod) devrait être déposée vendredi par le cabinet Public Interest Lawyers, qui représente les 66 Irakiens, arguant que les cas de mauvais traitements sont si nombreux qu'ils ne peuvent être traités que lors d'une procédure publique. "Les cas sont nombreux et ont tellement en commun: les accusations sont analogues, elles sont survenues dans des installations analogues et concernent souvent les mêmes personnes", a expliqué Phil Shiner, un des avocats du cabinet. Le secrétaire d'Etat aux Forces armées, Bill Rammell, a indiqué que le Mod va une nouvelle fois étudier la requête et répondra au moment opportun, bien qu'il estime qu'une enquête publique "n'était pas justifiée". "Toutes les accusations de mauvais traitements feront l'objet d'une enquête en profondeur et, si les faits sont prouvés, les responsables seront punis et les victimes dédommagées", a-t-il assuré.

ISRAËL TENTE DE SE SOUSTRAIRE AUX ACCUSATIONS DU RAPPORT GOLDSTONE

Le bilan disproportionné des victimes trahit les auteurs des crimes de guerre

Le chef de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré, jeudi, ne pas être en mesure de déterminer si Israël et les Palestiniens se sont conformés à l'exigence de l'ONU d'ouvrir des enquêtes indépendantes et crédibles sur la guerre de l'hiver dernier à Ghaza.

PAR NINA SARATI

Dans un rapport transmis à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Ban déclare qu'à ce stade, "aucune détermination ne peut être faite sur la mise en oeuvre par les parties concernées de la résolution" 64/10 de l'Assemblée. Dans cette résolution adoptée le 5 novembre 2009, à une large majorité en dépit des efforts israéliens pour la saborder, l'Assemblée plénière de l'ONU avait donné trois mois à Israël et aux Palestiniens pour ouvrir des enquêtes "crédibles" sur les allégations de crimes de guerre commis lors du conflit de Ghaza. Ces allégations sont contenues dans le rapport de la Commission d'enquête du juge sud-africain Richard Goldstone. Aux termes de cette résolution, M. Ban devait en faire rapport à l'Assemblée avant le 5 février. M. Ban a reçu de l'Autorité palestinienne un rapport préliminaire sur la façon dont elle prévoit d'enquêter sur la guerre à Ghaza. Ce document, également annexé au rapport du chef de l'ONU, contient un décret présidentiel créant une commission d'enquête de cinq juges et experts juristes pour examiner les événements de Gaza. Le Hamas, lui, s'est absent de tout crime de guerre en soutenant que sa branche armée avait frappé "des cibles militaires et évité les cibles civiles" israéliennes. Craignant que ses responsables politiques et militaires ne soient poursuivis par la justice internationale et éventuellement condamnés, les dirigeants israéliens n'ont eu de cesse de "décrédibiliser" le rapport Goldstone, qualifié de "partial et malhonnête". Quoi qu'il en soit, la menace qui pèse présentement sur



Le chef de l'ONU, Ban Ki-moon.

Israël est prise très au sérieux. Au point que des responsables civils et militaires, s'abstiennent de se rendre à l'étranger de peur de se retrouver sous mandat d'arrêt sur plainte d'ONG. L'ex-chef de la diplomatie israélienne, en exercice durant l'agression contre Ghaza, avait failli en décembre dernier être inculpé à Londres n'était-ce l'intervention du gouvernement britannique. Ayant toujours joui de l'impunité et du soutien inconditionnel de ses alliés occidentaux, notamment des Etats-Unis, dans sa politique envers la population palestinienne et dans sa gestion du processus de paix, Israël s'est retrouvée soudainement confrontée à l'opprobre mondiale après sa dernière agression contre la bande de Ghaza qui avait tué sans discernement : 1.450 Palestiniens, en grande majorité des civils dont plus de 300 enfants, sans compter les immenses dégâts matériels causés dans une région soumise depuis deux ans à un blocus inhumain décrié par l'ensemble de la communauté internationale. Coté israélien, 13 personnes ont été tuées dont 9 soldats. Ces seuls chiffres scandaleusement disproportionnés sont éloquentes pour déterminer les auteurs des crimes de guerre. Israël tente de classer sa dévastation sciemment perpétrée lors de laquelle des armes prohibées à l'instar du phosphore, avaient été utilisées contre la population, de dégâts collatéraux, comme si cette appel-

lation soustrayait des responsabilités. Ainsi, le 29 janvier, le gouvernement israélien avait adressé un rapport officiel à M. BAN dans lequel il se défend d'avoir violé les lois de la guerre et s'efforce de réfuter les accusations de la commission Goldstone. Aussi, dans un justificatif de 46 pages, l'Etat israélien vante-t-il "l'indépendance et l'impartialité" du système judiciaire israélien et assure-t-il que son armée s'est conformée au droit international pendant son agression d'envergure contre Ghaza l'hiver dernier (27 décembre 2008 au 18 janvier 2009). Cette «indépendance» et cette «impartialité» tant vantées ne sont réelles que tant qu'elles profitent à ses citoyens juifs. "La complexité et l'ampleur de telles opérations entraînent inévitablement des erreurs tragiques et des fautes de jugement. De tels résultats, qui englobent la mort de civils et des dégâts matériels, ne veulent pas nécessairement dire que des violations de la loi internationale ont eu lieu", argumente le document. Jusqu'à présent, Israël n'a pas annoncé la création d'une commission d'enquête, sujet controversée au sein de la classe politique. Mais, pour tenter de jeter de la poudre aux yeux aux critiques, l'armée a infligé un blâme à deux officiers supérieurs pour des tirs d'obus au phosphore contre un bâtiment de l'ONU lors de l'offensive à Ghaza, sous le prétexte fallacieux qu'ils étaient dirigés vers une zone habitée. Comme si la mise à sac consciencieuse de Ghaza connue pour sa surpopulation avait été opérée sur une zone désertique. La mauvaise foi prévisible d'Israël augure évidemment du traitement infligé au rapport Goldstone. Dans son propre rapport, M. Ban rappelle qu'il a "appelé à plusieurs reprises les deux parties à effectuer des enquêtes crédibles sur la manière dont a été mené le conflit à Gaza". L'Assemblée générale de l'ONU se réunira prochainement pour examiner le rapport de M. Ban, selon un porte-parole de l'ONU, qui n'a pas précisé à quelle date. Le rapport Goldstone, commissionné par l'ONU, recommande la saisine de la Cour pénale internationale (CPI) si Israël et les Palestiniens n'annoncent pas leur intention de mener des enquêtes "crédibles" sur la conduite du conflit. N. S.

PLUSIEURS CANDIDATS EXCLUS DES LISTES ÉLECTORALES PAR LE COMITÉ POUR L'INTÉGRITÉ ET LA JUSTICE EN IRAK

Iyad Allaoui dénonce une pratique de police secrète

L'ancien Premier ministre irakien Iyad Allaoui a qualifié de "police secrète" le comité qui a éliminé des centaines de candidats de sa liste aux élections législatives du 7 mars, en alléguant des sympathies avec le parti Baas de l'ancien président Saddam Hussein déchu après l'invasion américaine. "Le Comité pour l'intégrité et la justice (CIJ) est en fait une police secrète. Nous ne savons pas qui sont ses membres, ni comment ils ont été nommés, ni comment il sont financés. Nous ne connaissons que les principaux responsables", affirme-t-il dans un entretien à l'AFP. Le 14 janvier, le CIJ avait exclu 511 candidats accusés d'être membres ou sympathisants de l'ancien parti au pouvoir, une mesure qui a provoqué la colère des sunnites et des laïcs. Mais une instance d'appel les a réintégrés mercredi dernier, suscitant cette fois la fureur des partis chiites. Deux ans plus tôt, le Parlement avait adopté la loi sur l'Intégrité et la justice pour remplacer le Comité de débaassification, mis en place par les Américains après l'invasion de 2003 et qui avait renvoyé des dizaines de milliers de fonctionnaires et des membres des forces de sécurité. "Sept ans

après, on reparle à nouveau du Baas et le CIJ fabrique des dossiers" contre les gens, souligne M. Allaoui, ancien allié des Etats-Unis qui fut Premier ministre de juin 2004 à avril 2005. "Les Irakiens mettent en doute aujourd'hui le processus politique car le CIJ lance de fausses accusations.

Par exemple, ce comité a éliminé l'actuel premier vice-gouverneur de la province de Babylone, Iskander Wâtout, qui fut pourtant un dirigeant de la rébellion chiite contre Saddam Hussein en 1991 et qui a perdu 18 membres de sa famille dont deux frères", explique cet ancien médecin de 64 ans. "Cela prouve l'étendue du chaos et de la tragédie que traverse le pays", souligne-t-il. Selon lui, beaucoup de membres de l'ancien Comité de débaassification ont été transférés dans le CIJ et Ahmad Chalabi, personnage douteux et très controversé, qui dirigea ce comité dès sa fondation et qui est aujourd'hui candidat de l'Alliance nationale irakienne (ANI, chiite), "est président du CIJ car le Parlement n'a pas réussi à se mettre d'accord sur la composition du Comité pour l'intégrité et la justice". Il raille, par ailleurs, les dirigeants irakiens et certaines formations

qui critiquent "les interférences" étrangères. Les deux grands courants chiites, l'ANI, composée notamment des partisans de Moqtada Sadr et du Conseil supérieur islamique d'Irak (CSII), et la Liste de l'Etat de droit du Premier ministre Nouri al-Maliki s'en sont pris à Washington qui a appelé au règlement de cette controverse pour favoriser une large participation au scrutin du 7 mars. "C'est l'actuel gouvernement qui en est responsable puisqu'il a signé un accord de sécurité avec les Etats-Unis et de toute manière l'Irak est toujours sous le chapitre VII de l'ONU", dit M. Allaoui. Bagdad et Washington ont signé en novembre 2008 un accord de sécurité menant au retrait des troupes américaines fin 2011. Mais l'Irak est depuis 1990 sous le chapitre VII de la charte de l'ONU, qui autorise des actions militaires en cas de menace pour la paix internationale. M. Allaoui, qui est chiite, dirige une coalition intitulée "Bloc National irakien", qui compte 63 groupes politiques et des personnalités sunnites comme le vice-président Tarek al-Hachémi, l'actuel vice-Premier ministre sunnite Rafaa al-Issaoui, ou le ténor du parlement Saleh al-Moutlaq, un autre exclu des élections.

«LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS» CÉLÉBRÉ À ALGER

MILES MARSHALL LEWIS ANIMERA DES CONFÉRENCES

Dans le cadre de la célébration du «Mois de l'histoire des noirs» (Black History Month), Miles Marshall Lewis, célèbre auteur et critique de la culture pop américaine, animera trois conférences, l'une le 8 février 2010 au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Alger et deux autres à Ouargla, les 11 et 12 février 2010 à l'université Kasdi-Merbah avec pour thème «L'histoire de la négritude, de l'esclavagisme et de la culture pop aux Etats-Unis».

PAR KAHINA HAMMOUDI

C'est ce que l'on a appris auprès de la section culturelle de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie. Chaque année l'Amérique célèbre, en hommage aux populations noires, ce mois qui leur est entièrement dédié. Il s'agit de se remémorer le long parcours qu'a dû faire cette population afin de vaincre l'esclavagisme



Miles Marshall Lewis

et gagner ses droits civiques. L'origine de cette célébration remonte à 1926. A l'époque Carter G. Woddson choisit la deuxième semaine de février pour fêter «La Semaine de l'histoire des Négros» («Negro History Week»). D'ailleurs cette semaine a coïncidé avec l'anniversaire de deux hommes qui ont beaucoup compté pour la population afro-américaine : Frederick Douglass et Abraham Lincoln. Par la suite, la semaine s'étendit au mois complet et ce, à l'occasion de la célébration du Bicentenaire

de l'Amérique en 1976. Le mois de février devient un véritable symbole pour les USA, tellement il condense plusieurs événements : naissance de W.E.B. DuBois, ratification du Vème amendement à la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, serment d'entrée en fonction du sénateur noir Hiram Rhodes Revels, création de la fondation du NAACP, les manifestations chez Woolworth's, mort de Malcolm X, ou encore en remontant plus loin : le fameux «National Freedom Day» (Jour de la Liberté natio-

nale, le 1^{er} février) à travers lequel tout le pays commémore, depuis 1948, la signature par Abraham Lincoln, en 1865, d'une résolution commune qui deviendra le XIII^e amendement de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique, visant à abolir l'esclavage, première victoire politique de la population noire.

Le mois de février, s'il marque la reconnaissance de toute une nation envers la communauté noire des Etats-Unis, n'en constitue pas moins un moment propice pour les chercheurs de renouveler les études sur l'esclavagisme et le mouvement ouvrier noir, longtemps entachées par la vision réductrice et blanc-centriste de l'homme blanc.

Mois controversé, s'il en est, puisqu'il continue d'alimenter une grande polémique, autant du côté des Noirs que de celui des Blancs. Morgan Freeman a rejeté violemment l'idée «Je ne veux pas d'un Mois de l'histoire des Noirs. L'histoire des Noirs c'est l'histoire américaine», s'est-il exclamé.

Pour lui «le racisme perdurera tant que les gens s'identifieront par rapport à leur couleur de peau/race».

A noter que les conférences sont ouvertes au public, mais les places étant limitées, il est préférable d'envoyer un e-mail à l'adresse Boussoufaa@state.gov pour la réservation d'une place.

K. H.

THÉÂTRE RÉGIONAL DE MASCARA

JEAN GENET JOUÉ AU TNA

Le Théâtre national algérien a abrité, mercredi soir, la générale de la pièce de théâtre «Lala» produite par le théâtre régional de Mascara. Cette nouvelle production est une adaptation des «Bonnes» du célèbre auteur dramatique français Jean Genet. La scène toute entière s'est livrée en vrac à nous, elle est là, devant nous. Nous n'avons pas eu besoin ni des trois coups de marteau ni du lever de rideau annonçant le décor : scène pratiquement nue, un cube à gauche, gibet à gauche au devant de la scène, au fond une porte ouverte à travers laquelle on aperçoit un grand miroir. Soudain jaillit la musique d'une manière drue et, en même temps, des silhouettes féminines apparaissent dans une chorégraphie simple mais poignante. La pièce relate l'histoire de deux femmes, «bonnes» de leur état, mais éprouvées par un amour impossible, tombées entre les rets d'une société misogyne. C'est l'histoire de Saadia et de M'barka, c'est l'histoire de nos mères, de nos grand-mères, de nos voisines, ou tout simplement de ces milliers de femmes que nous croisons dans les rues. Ecrite en 1947 par Jean Genet, adaptée par le journaliste et critique dramatique Bouziane Ben Achour



plus de soixante ans après, mise en scène par Belhadj Khaled, cette pièce reste encore d'actualité, au regard de la situation que vivent de nos jours les femmes.

Saadia, femme de ménage, se prend pour «Lala», la patronne de la maison, et M'barka, plus révoltée, veut échapper à sa condition misérable. C'est une pièce tragédie et d'une extrême violence.

L'absurde domine la pièce. Car les personnages interchangent les rôles si tant que le public se sent installé dans un flou total, ressentant un malaise indicible. C'est visiblement l'effet recherché, la représentation devant susciter inquiétudes et questionnements. Nous ressentons de la frustration. La folie frôlant la schizophrénie est là. La pièce est «antiréaliste», voilà comment on peut la définir. La fin est tragique, voire absurde, puisque l'une des bonnes se suicide, pensant assassiner «madame», car elle se prend toujours pour cette dernière. Chapeau pour les comédiennes Alak Meriem, Zamani Iman et Saïm Ouarda qui, même jeunes, ont su camper magnifiquement leurs rôles, pourtant difficiles, conférant ainsi à la représentation une véritable puissance dramatique.

K. H.

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Huit nouvelles pièces au menu

Huit nouvelles créations théâtrales, pour adultes et pour enfants, seront produites cette année au théâtre régional "Abdelkader- Alloula" d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de cette structure culturelle. La programmation de ces montages scéniques intervient dans le cadre de l'appui du ministère de la Culture à la promotion du "4ème Art" à travers l'adaptation d'œuvres de dramaturges algériens et du patrimoine littéraire universel, a indiqué Azri Ghaouti, le responsable du TRO.

CINÉMA AMÉRICAIN

Un "Avatar" 2 est possible



Le Canadien James Cameron, réalisateur de la superproduction Avatar, a déclaré mercredi soir sur CNN qu'il "pourrait se laisser persuader" de donner une suite à son film, qui a battu mardi le record du box-office nord-américain. Interrogé sur un éventuel Avatar 2, que le patron de la Fox Robert Murdoch - qui a produit le film - appelle de tous ses vœux, James Cameron a déclaré : "Je pourrais me laisser persuader. Mais il faudrait voir avant combien d'argent rapportera le film".

ARCHÉOLOGIE

Mila se dotera d'une cartographie



L'établissement de la cartographie des sites archéologiques et monuments classés de Mila se poursuit atteignant un taux d'achèvement de 50 %, a indiqué mercredi un responsable de l'annexe de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels. Ce document archéologique, dont l'élaboration entre dans le cadre du projet de wilaya de mise en place d'un "Atlas archéologique des monuments de Mila", contient des données concernant les monuments et les sites archéologiques, des inscriptions, des céramiques, des statues, des mosaïques et diverses pièces archéologiques que recèle cette wilaya chargée d'histoire.

Tirage au sort final de la Méga Tombola Djezzy



Le gagnant de la BMW X3

OUNNAS LAKHDER

Les gagnants des 12 BMW 116D

- 1 OULMANE OKBA
- 2 AOMAR ZEBBOUDJ
- 3 OURZINE SID AHMED
- 4 ABDOUN MOHAND AREZKI
- 5 HAFRI DAOUD
- 6 BEN ZAKOUR DALILA
- 7 GOUASMIA ABDELKRIM
- 8 DAHOU ZOHRA
- 9 MILLOUDI SOFIANE
- 10 BEN BOUZANE ABDELALI
- 11 RAMDANI IMAD
- 12 MEZZAR ABDELKADER



Les 75 gagnants des 100.000 DA



- 1 SAF NOURDINE KARIM
- 2 BOUNOULA EL HADI
- 3 MAKHOUKH ABDELMADJID
- 4 CHABA MOURAD
- 5 MOSTEFA DJILALI
- 6 MOUSSAOUI ABDELKADER
- 7 BATEL ABDELGHANI
- 8 FARES NADJIB
- 9 SALEH MOUSSA
- 10 BRAHIMI RACHID
- 11 MECHACHA AHMED
- 12 AMMOUR KARIMA
- 13 DJENANE LAZHAR
- 14 HADJADJI RAMZI
- 15 AMANI CHAOUKI

- 16 AISSI RACHIDA
- 17 BOUDJELLAB NOURDINE
- 18 MILOUDI KALTOUM
- 19 ATTACI SBAA
- 20 MIDOUNA ABDELKRIM
- 21 DOUAKH ABDELHAMID
- 22 ZEMAME RAFIK
- 23 SAKER MOHAMED
- 24 YAHIAOUI ABDESSLAM
- 25 TAYEB BOUDJEMAA HICHEM
- 26 DEBILLOU MEFTAH
- 27 BELKAHLA HICHEM
- 28 KENNAZ ABDELLAH
- 29 CHABANE FARID
- 30 HAMZI ALI
- 31 ALI TATAR MONCEF
- 32 MEZGHANI MOHAMED SEGHIR
- 33 BEN DRIS TOUFIK AMAR
- 34 BOUMATI MEHDI
- 35 HAMDAD AMAR

- 36 MOUAICI MOHAMED
- 37 BEN GENDOUIZ NABIL
- 38 BEN CHAOUI SAMIR
- 39 BOUKERACHE ABDELKRIM
- 40 MESSAOUD KAMEL
- 41 ZIADI MOHAMED
- 42 DILEM MANSOUR
- 43 ZABOUR YUCEF
- 44 HANOUS WALID
- 45 TEFAHI ABDELGHANI
- 46 DJELLOULI NOUREDDINE
- 47 LAREBI ABDELFAH
- 48 HADJ ZOUBIR
- 49 BOUCHAMA FATEH
- 50 BOUNAMOURA NABIL
- 51 CHOIRA ABDOU EL DJALIL
- 52 BOULASEL AHCENE
- 53 BEDJA LAHLOU
- 54 DEBAH KHALED
- 55 SELHAB ALYASS

- 56 KARAOU LAMINE
- 57 BENAZIZ FOUAD
- 58 SUIMANI IBRAHIM
- 59 FADHLI ABDERAOUF
- 60 ARHAB BRAHIM
- 61 DELICI ABDELKADER
- 62 AMEZIANE MOHAMED LOTFI
- 63 BEN MESSAOUD MUSTAPHA
- 64 MOHAMED MOHAMED
- 65 CHOUCHE MOHAMED
- 66 KERKAR REMDHANE
- 67 BENOUD KHALED
- 68 ELIMAN ELYES
- 69 MOKHTARI BRAHIM
- 70 MOHAMED TOUFIK
- 71 EL AROUCI SOUHA
- 72 HOCINE AZZEDINE
- 73 BOUSSAD SAID
- 74 FARES ACHOUR
- 75 BOUGHAZI TARIK

Djezzy fête son 8^{ème} anniversaire avec tous ses abonnés
Distributions de cadeaux exceptionnels !!!!
Mabrouk à tous les gagnants, et merci à tous les participants.



Djezzy fête son

8^{ème} anniversaire

février 2002 - février 2010
du 1^{er} appel effectué

avec ses **14.6 millions** d'abonnés.

les **88** gagnants de la méga promo SMS
seront conviés pour célébrer cet évènement.

TOUT AU LONG DE CES HUIT ANNÉES:

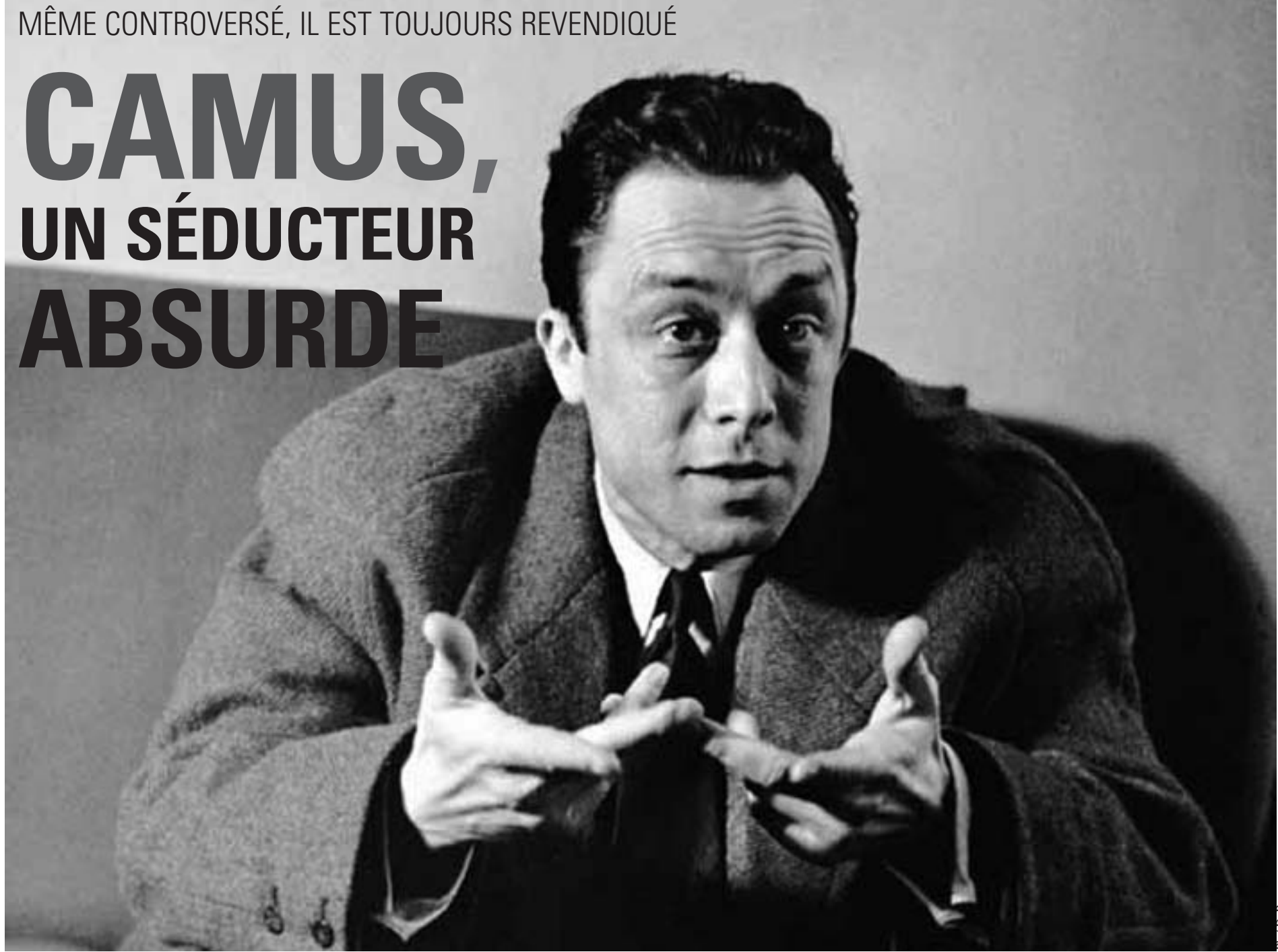
- PLUS DE 500 MILLIARDS DE DINARS D'INVESTISSEMENTS EN ALGÉRIE
- PLUS DE 6.500 EMPLOIS DIRECTS CRÉÉS
- PLUS DE 90.000 EMPLOIS INDIRECTS CRÉÉS AVEC SES PARTENAIRES
- CRÉATION D'UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION COMPOSÉ DE PLUS DE 20.000 POINTS DE VENTE AGRÉES

Vous n'allez pas en croire vos yeux !!!
Remise des cadeaux aux 88 gagnants !!!
Mabrouk à tous les gagnants, et merci à tous les participants.



MÊME CONTROVERSÉ, IL EST TOUJOURS REVENDIQUÉ

CAMUS, UN SÉDUCTEUR ABSURDE



Camus était très attaché à sa mère, mais il n'est jamais parvenu véritablement à communiquer avec elle. Son œuvre se ressent de ce vide, de cette absence. On eut dit qu'elle s'est efforcée à le combler par l'idéalisation de cette mère qu'il n'a jamais connue à fond.

PAR LARBI GRAÏNE

On lui tient rigueur de ce côté-ci de la Méditerranée d'avoir proféré sa petite phrase *«Si j'avais à choisir entre cette justice et ma mère, je choisirais encore ma mère»*. En contexte de colonisation, c'est assez pour prononcer l'accusation du parti pris en faveur de qui vous savez.

De toutes les manières Albert Camus est devenu lui-même un mythe. Ses romans et ses essais sont eux-mêmes presque des objets réels dont il faut périodiquement vérifier «l'intégralité physique». Alger, c'est lui, Tipaza c'est lui. L'atmosphère, la chaleur moite de la ville, la rue de Lyon à Belcourt, (actuellement rue Belouizdad) bref, le topo algérois porte le sceau de l'écrivain. Du côté français, on a intériorisé le mythe. La presse algérienne, disent les bien-pensants au niveau des médias français, doit se déterminer par rapport à ce personnage, qui à

leurs yeux, a construit l'Alger et l'Algérie littéraires, voire réelles. Albert Camus, c'est l'Algérie, une certaine Algérie, et ce personnage doit aujourd'hui nous incommoder tant il serait gênant pour nous. Tiens ! Même Oran, c'est lui. *Le Minotaure* et *La Peste* en parlent, plus que ne l'ont fait *Noces* et *L'Etranger* s'agissant d'Alger. Le meurtre de l'Arabe par Meursault survient à quelques kilomètres d'Alger, l'effacement de beaucoup de quartiers, laisse place à Belcourt qui commence au Champ de Manœuvres, et à Alger-Centre qui s'étale de la place du Gouvernement jusqu'au chais Ricome, en passant par Bab-el-Oued, avec les rues de la Marine et les bains Padovani. Ce qui intéresse Camus, ce sont les quartiers populeux et les lieux de la pauvreté. L'homme s'est signalé par sa sensibilité envers la masse déshéritée. On cite souvent le reportage qu'il publia en 1939 en tant que journaliste dans *Alger Républicain* sur la misère en Kabylie. La famille Sintès est venue des Baléares en 1914 pour habiter rue de Lyon avec le jeune Albert Camus. Sa mère, Catherine Sintès, d'origine espagnole, est une femme de ménage servant son oncle tonnelier. C'est elle qui nourrit ses deux fils, Lucien et Albert. Elle est illettrée, sourde, *«pense difficilement»* et son vocabulaire est d'une pauvreté affligeante. Pour se faire comprendre, elle fait des gestes, à la manière de son frère, à demi-muet. Camus est très attaché à sa mère, mais il n'est jamais parvenu véritablement à communiquer avec elle. Son œuvre se ressent de ce vide, de cette absence. On eut dit qu'elle

s'est efforcée à le combler par l'idéalisation de cette mère qu'il n'a jamais connue à fond. Le père, Lucien Camus mobilisé et blessé à la bataille de la Marne en septembre 1914, meurt à l'hôpital militaire de Saint-Brieuc à l'âge de 28 ans. Le petit Albert ne connaît-à son père qu'une photographie et des anecdotes circulant à propos de son aversion pour les exécutions capitales. La Grand-mère Sintès, une femme *«dure et dominatrice»* trouve même à Belcourt le moyen de s'exprimer en dialecte valencien. Albert Camus est né en novembre 1913 à Mondovi, non loin de Bône, aujourd'hui Annaba. Camus joue dans la cour, il a dans le voisinage des copains musulmans et européens. Les Espagnols de Belcourt, dans leur majorité ont renoncé à leur nationalité. Ils hésitent à sortir de leur quartier pour ne pas devoir affronter le mépris que leur porte la ville française. Camus devient populaire grâce à son talent de footballeur, plus exactement de gardien des but. Il est recruté au Racing Universitaire en équipe juniors. Les premiers bidonvilles d'Alger apparaissent dans les abords du quartier «arabe» du Hamma. Camus attrape la tuberculose, une maladie qui tue chaque année à peu près mille Algérois. Il est sauvé après qu'on lui ait prodigué les soins nécessaires au niveau du nouveau service de l'hôpital Mustapha.

La mer, la mère

Face à la ville, face au béton, en contrebas, la mer méditerranée s'étend immense masse plate et heureuse. La mer, (la mère) est un élément clé pour comprendre la mythologie camusienne. Faire corps avec

l'Algérie, être mêlé à son destin, équivalant à une étreinte épidermique. A une immersion cosmique. C'est uniquement en sentant qu'il fait partie du cosmos que l'homme existe et vice-versa. Les plaisirs du corps et les plaisirs de la mer ne font qu'un, ainsi qu'il l'écrit dans *L'étranger* *«Je comprends ici ce qu'on appelle gloire: le droit d'aimer sans mesure. Il n'y a qu'un seul amour dans ce monde. Etreindre du corps de femme, c'est aussi retenir contre soi cette joie étrange qui descend du ciel vers la mer»*. Emmanuel Roblès qui avait côtoyé Camus a su trouver des expressions imagées pour son témoignage : *«Réellement, il semblait puiser toute son énergie, tout son voluptueux et sombre bonheur dans ses noces quotidiennes avec le soleil et la mer. Plusieurs fois je l'ai retrouvé dans la librairie d'Edmond Charlot, ou au café des Facultés, à son retour d'une baignade au bout du môle, le maillot encore humide roulé dans le poing. Il était alors détendu, comme apaisé, et répondait en souriant à la question inévitable : « Elle était bonne ? En quelques mots précis il parlait de l'eau, du plaisir de la baignade, de ses rencontres. Il m'approuvait de bon cœur lorsque je lui affirmais qu'en définitive il n'existait que deux grandes joies au monde : être couché sur une femme et nager dans une eau claire»*. Le plongeon, thème très développé dans *La Peste* introduit en filigrane le motif religieux en énonçant la symbolique du baptême qui est, au reste, une espèce de purification dans l'eau. *«Rieux plongea le premier...Un lourd clapotement lui apprit que Tarrou avait plongé...Rieux se retour-*

APRÈS SA MORT

na, se mit au niveau de son ami, et nagea dans le même rythme... Pendant quelques minutes, ils avancèrent avec la même cadence et la même vigueur, solitaires, loin du monde, libérés enfin de la ville et de la peste».

Camus, Don Juan

Si notre auteur a choisi sa mère aux lieux et place de la justice, la cause tiendrait pourtant au fait que Camus souffre comme l'ont dit nombre de ses biographes du *«complexe de Don Juan»*. Le dernier d'entre eux-ci, José Lenzini, en l'occurrence le confirme dans *Les Derniers jours de la vie d'Albert Camus*. Voilà, donc, notre écrivain de légende qui prend un coup. Comment cet essayiste hors pair dont la réputation, bien établie en Europe et en Amérique en référence à ses théorisations sérieuses sur la philosophie de l'absurde, peut-il à ce point être aussi terre-à-terre ? Notre écrivain avait été toujours hanté par la figure maternelle. *«J'aimais ma mère avec désespoir. Je l'ai toujours aimé avec désespoir»* écrit-il dans ses *Camets*. Mais rappelons-nous de la première phrase de *L'Etranger* *«Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : "Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués." Cela ne veut rien dire. C'était peut-être hier»*. Le personnage souffrant de donjuanisme est un séducteur-né, toujours à la recherche de nouvelles conquêtes féminines, parce qu'aucune femme n'incarne la mère qu'il cherche à débusquer chez les unes et les autres. Dans *La Peste*, Camus brosse le portrait de la mère du docteur Rieux, mais ce portrait est celui de sa propre mère : *«...sagement assise dans un coin de la salle à manger, sur une chaise (...) les mains réunies sur les genoux (...) celle qui connaissait tout sans jamais réfléchir»*. Une mère, certes vivante, mais un peu morte d'où peut-être la philosophie de l'absurde. Camus n'a pas caché son admiration pour La Douleur d'André de Richaüd dont la toile de fond traite du désir d'une femme et de son fils de vivre jusqu'à la fin de leur vie sans se séparer. *«Au moins si nous mourrions, nous serions ensemble»* s'exclame la mère dans le roman.

Mais malgré la variété des personnages qu'il met en scène, Camus leur fait dire la même chose. La séduction c'est aussi Clamence dans *La Chute*, texte qui décortique la dialectique du maître et de l'esclave sous ses différents angles : politique, rhétorique et érotique. Pensant à sa propre chute, Camus a le souci de reprendre l'opinion (publique), c'est-à-dire la femme. Pour se tirer d'affaire, le séducteur étant du côté de l'art, il a intérêt à faire sienne l'économie de marché, idéologie ou le système de la séduction avec lequel on a de fortes chances de captiver l'attention de l'Europe libre.

Retour à l'Algérie

Et pourtant l'intertexte maghrébin révèle l'audience de Camus. L'écriture katébienne en porte la trace ainsi que les textes de Rachid Boudjedra et d'Assia Djebbar, pour ne citer que ceux-là. Il faut noter le dialogue qui s'établit entre *Nedjma* de Kateb Yacine et l'œuvre camusienne, toutes les deux dominées par la figure maternelle. La mère «folle» de l'écrivain algérien a son équivalent pied-



noire dans Catherine Sintès ! Toujours est-il que Camus reste présent dans la presse algérienne. Christiane Chaulet-Achour dans un article a montré comment les journaux algériens peuvent-ils insérer une phrase de Camus, même pour commémorer le 8 Mai 1945, le massacre de Sétif!. Elle relève une citation de Camus à côté d'une sourate du Coran dans un appel lancé par un homme politique algérien. Dans *Le Blanc de l'Algérie*, Assia Djebbar, tente de broder une histoire imaginaire autour de la mère qui vient de perdre au mois de janvier 1960 son fils, alors au sommet de sa gloire dans un accident de voiture près de Sens, au lieu-dit «Le Grand Frossard» en Montereau. Camus était au volant de la voiture du célèbre éditeur parisien Gallimard, alors qu'il travaillait à un autre roman, *le Premier Homme* (posthume, 1994) *«Jours de janvier à Alger, non loin du jardin d'essai : les martinets sont presque tous partis...quelques-uns encore dans les branches des platanes. Soleil vif, presque blanc de l'après-midi froid. La dame attend à la fenêtre. [...] Enfin, elle a compris : leur silence, leur manière à chacun de la regarder, leur gêne. Elle a su : un voile noir d'un coup tombe sur elle habillée de noir. [...] Six mois plus tard, la mère d'Albert sera inhumée tout à côté de sa mère morte trois ans auparavant : deux dames, la vieille et terrible Espagnole et sa fille douce, la presque muette... Albert Camus repose en face*

d'elles, à Lourmarin, de l'autre côté de la mer». Pour Assia Djebbar *« Albert Camus ouvre la première procession, première mort que suivent celles de Frantz Fanon, de Mouloud Feraoun, de Jean Amrouche. Tous les quatre seraient «annonciateurs de l'écriture algérienne, écriture inachevée»* ajoute-t-elle. Certes par ici, des lectures strictement politiques de l'œuvre camusienne persistent. On peut remonter jusqu'à la lettre de Ahmed Taleb Ibrahimi adressée à l'écrivain français de la prison de Fresnes pour en cerner la genèse. Mais les évolutions récentes indiquent que loin de rebuter, la mythologie de Camus, est au contraire de plus en plus intégrée dans le capital littéraire algérien. On peut revisiter Camus avec le romancier algérien Abdelkader Djemai, lui-même originaire d'Oran, qui publie *Camus à Oran*, une approche sympathique qui restitue l'itinéraire qu'aurait suivi l'écrivain dans sa ville natale. Djemai cependant y déplore le silence qui entoure les Algériens dans *La Peste*, *«invisibles, absents de la ville, du décor, de l'histoire, de l'écriture de "La Peste", ombres fugaces ou débris de silhouettes, comparses à peine esquissés, nous voici représentés par Amar le boxeur...»*. A l'instar des Français, les Espagnols revendiquent Camus. Javier Figuero dans Albert Camus ou l'Espagne exaltée cite cette phrase de notre écrivain qui passe inaperçue sous le ciel francophone *«par le sang, l'Espagne est ma seconde patrie»* et d'ajouter plus loin *«La France, c'est le père ; l'Espagne, la mère ; simple déduction à partir de données transmis par tous les biographes»*. *«L'Espagne s'est insinuée en lui, au plus profond et de façon déterminante»*. Quant à la France officielle, elle a voulu en vain à l'occasion du cinquantenaire de sa disparition transférer la dépouille au Panthéon...

L. G.

UNIVERSITÉ 8-MAI-45

DE GUELMA

Journées scientifiques sur Camus

Le département de français LMD de l'université 8-Mai-45 de Guelma organise, à l'occasion du cinquantenaire de la mort d'Albert Camus, deux journées scientifiques les 7 et 8 février 2010. Le comité scientifique de ces journées a arrêté deux axes d'intervention : "La question de la vie et la mort". "Pourquoi la vie et la mort ?" Il est certain que ces deux questions traversent l'œuvre fictionnelle, dramaturgique et celle de l'essai. Elles ont été abordées de différentes manières de par le monde. Nous proposons à l'occasion de ces journées scientifiques une autre manière de penser ces questions, et ce, pour deux raisons : **1. La première** : renouveler les problématiques et ouvrir le débat sur d'autres lectures du texte camusien, et donc, de la réception de l'œuvre camusienne. **2. La deuxième** : poser la question de la vie et de la mort par rapport à la terre d'Algérie. Peut-on les mettre en évidence par rapport à la terre d'Algérie ? Cette terre a-t-elle été pour quelque chose s'agissant de la conception de la vie et de la mort dans l'œuvre de Camus ?

SUR LA TRACE DES ALLEMANDS ET DES ESPAGNOLS

«Victor Hugo» pour les centres culturels français



ces centres a été agréé", a indiqué un diplomate, un autre précisant que "l'objectif de l'action culturelle française à l'étranger". Par cette action la France rejoint l'exemple allemand avec les Goethe Institut et espagnol avec les Institutos Cervantes.

ARTS PLASTIQUES Peintures d'Alger d'antan



Les sites et paysages d'Alger d'antan sont la thématique principale des œuvres de l'artiste peintre Hanifa Boufis qui expose depuis jeudi soir à la galerie d'art Didouch-Mourad de l'établissement "Arts et culture" de la wilaya d'Alger.

SELON DES RECHERCHES EUROPÉENNES

Une anomalie génétique multiplie par 50 le risque d'obésité

La perte d'un minuscule morceau du chromosome 16, multiplierait par 50 le risque de surpoids et d'obésité sévère, et expliquerait près de 1% des cas d'obésité, selon des travaux européens publiés, mercredi, par la revue scientifique britannique Nature.

PAR SORAYA HAKIM

L'obésité est d'origine multifactorielle. En effet, si la sédentarité et l'alimentation contribuent à sa progression, l'implication d'une trentaine de gènes augmentant le risque d'obésité de manière modérée (augmentation de 10 à 50% par gène) a été soulignée par de récentes études. Une équipe franco-anglo-suisse, secondée par des collaborateurs de toute l'Europe, s'est

intéressée au rôle joué par l'absence d'un petit fragment du chromosome 16 dans l'apparition d'une forme sévère d'obésité. Initialement associée à des retards scolaires ou à des signes d'autisme, cette anomalie, appelée "microdélétion" (perte d'une infime partie de chromosome) a été identifiée grâce aux puces à ADN.

Elle entraîne la suppression de trente gènes différents. Les chercheurs l'ont ainsi décelée chez 33 patients présentant un retard scolaire et tous obèses. Pour savoir si l'anomalie intervenait dans l'obésité commune, les chercheurs ont étudié l'ADN de 16 mille Européens de poids divers. Parmi eux, se trouvaient 19 porteurs de la "microdélétion" au niveau du chromosome 16. Ces derniers ont tous développé un surpoids pendant l'enfance et l'adolescence, puis sont devenus obèses à l'âge adulte. Selon les chercheurs, cette anomalie, qui concerne moins d'une personne sur mille en général, explique près de 1% des cas d'obésité commune (et 3% des cas pour des



personnes en surpoids qui présentent également des troubles du développement mental). Mais les porteurs ont un risque de développer une obésité sévère multiplié par 50 (risque accru de 5.000%). Ces résultats offrent la perspective d'une prévention dès l'enfance, en tenant compte de l'identification des causes génétiques de

l'obésité, explique le Pr Philippe Froguel (CNRS-Lille/Imperial College-Londres). Une stratégie de détection qui pourrait s'appliquer à d'autres maladies courantes (diabète, hypertension...). Ce travail confirme, en outre, le lien entre obésité et maladies neuropsychiatriques. En identifiant des causes communes à ces patholo-

gies, ils montrent que l'obésité peut être une maladie neuro-comportementale. Ces travaux sont le fruit d'une collaboration entre l'équipe lilloise du Pr Froguel, l'Imperial College de Londres, l'équipe suisse du Pr Jacques Beckmann (Lausanne) et dix autres groupes européens.

S. H.

Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ D'APPEL D'OFFRE

En application des dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n° 02-250 du 24 juillet 2002 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

La direction du logement et des équipements publics de la wilaya de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national et international restreint publié dans le quotidien *El Adjoua* le 27/10/2009 concernant la réalisation d'un siège de direction de l'environnement à Ouargla, que l'appel d'offre est déclaré infructueux car les offres reçues après évaluation n'ont pas atteint le seuil de préqualification technique.

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour tout éventuel recours auprès de la commission nationale des marchés publics à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP et cela conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°02-250 du 24/07/2002 modifié et complété.

Midi Libre N° 884 Ven. 5 - Sam. 6 février 2010 - ANEP 796 000

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED
ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE D'ALGER-CENTRE

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 19/2009

Conformément à l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n° 02-250 du 24 juillet 2002, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la commune d'Alger-centre informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national restreint n° 19/2009 relatif à la réalisation des travaux des lots :

- **F/P de revêtement souple et sièges de la salle de conférences**
Projet : Bibliothèque spécialisées "L'HISTORIAL" sise au 18 rue LARBI BEN M'HIDI,

Paru dans les journaux :

- Saouth El Ahrar du : 06 et 08/08/2009
- El Hiwar : du 06 et 08/08/2009
- Midi Libre 09 et 10/08/2009
- Horizons : 08, 09 et 10/08/2009

Est déclaré infructueux

- Tout soumissionnaire qui conteste cette décision peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune d'Alger-centre dans un délai de (10) jours à compter de la 1re publication du présent avis dans la presse.

**Le président de l'Assemblée populaire
communale d'Alger centre**

Midi Libre N° 884 Ven. 5 - Sam. 6 février 2010 - ANEP 796 071

Cuisine

Quiche aux légumes :



Ingrédients :
Pour la pâte :
175 g de farine
120 g de beurre
2 pincées de sel et environ
10 cl d'eau
Pour la garniture :
1 poivron vert
1 poivron rouge
1 oignon
3 tomates
1 kg de courgettes
Sel
Poivre
Muscade
Huile d'olive
30 cl de crème entière fraîche
2 œufs

Préparation :
Dans un saladier, déposer la farine, le sel et le beurre en petits dés, un peu d'eau puis du bout des doigts bien travailler la pâte en ajoutant petit à petit l'eau. La pâte devient souple et se décolle des doigts. Former une boule, la fariner et mettre au frais au moins une heure avant utilisation. Pendant ce temps, laver et couper en morceaux tous les légumes, faire chauffer un peu d'huile d'olive dans un faitout, mettre les légumes, saler et poivrer et cuire au moins 30 min, vérifier tout de même la cuisson. Dans un bol mélanger 2 œufs avec 30 cl de crème fraîche sel, poivre et muscade. Foncer une tourtière beurrée et farinée avec la pâte, déposer les légumes égouttés et verser la préparation à la crème. Mettre au four préchauffé à 180° et cuire 30 à 40 min. le dessus doit être légèrement doré.

Sirop de menthe



Ingrédients :
2 bols de menthe
1 litre d'eau
1 kilo de sucre
Préparation :
Laver les feuilles de menthe et bien les égoutter. Les mettre dans un récipient et verser dessus l'eau bouillante. Laisser infuser à couvert pendant 24 heures. Filtrer le jus, y ajouter le sucre et faire cuire 1 heure à petit feu. Ecumer et mettre en bouteilles quand le sirop est refroidi. Pour donner une couleur verte à ce sirop translucide, on peut ajouter un colorant alimentaire dans le mélange.

UNE BONNE SANTÉ DE LA SPHÈRE AUDITIVE

L'hygiène des oreilles

Nos tympans ne sont séparés des agressions extérieures que par trois centimètres de conduit auditif. C'est pourquoi, pour une bonne santé de notre sphère auditive, il est important d'adopter une hygiène adaptée.

Le cérumen, un auto-nettoyant :

Notre conduit auditif est auto-nettoyant, le cérumen, cette cire naturelle qu'il produit en permanence pour se protéger des poussières et des germes extérieurs, s'écoule d'elle-même vers l'extérieur après avoir rempli son rôle protecteur.

Pratiquer un nettoyage doux :

Il est tout de même conseillé de pratiquer un nettoyage doux et régulier du pavillon et de l'entrée du conduit. Attention à éviter de s'improviser ramoneur, vous repousseriez le cérumen risquant ainsi de provoquer des bouchons, mais également de léser le tympan ou d'irriter la muqueuse.

Comment procéder ?

Pour se faire, il suffit de placer votre coton-tige à l'entrée du conduit, en prenant soin de ne pas le faire pénétrer sur plus d'un



centimètre, puis effectuez simplement quelques rotations de bas en haut. Pour plus de sécurité, vous pouvez utiliser des bâtonnets spécifiques bébés pour que vous ne puissiez pas les faire pénétrer trop profondément.

Certains cas particuliers :

Comme les porteurs d'appareils auditifs ou les baignades à répétition doivent redou-

bler d'attention et adopter les produits d'hygiène spécifiques.

Pour les personnes âgées :

Souvent peu sûres de leurs gestes, peuvent utiliser des sprays nettoyants sans gaz propulseur à la place des bâtonnets. Ces pulvérisateurs sont plus faciles à prendre en main et sont efficaces sans risque d'atteindre le tympan.

CONSEILS PRATIQUES

Entretenir les bijoux en argent



Avec le temps, les bijoux en argent se salissent et se ternissent. Attention, pour leur

rendre leur éclat, n'utilisez jamais de solvants ni les produits destinés au nettoyage des couverts en argent...

Un bijou terni :

Nettoyez-le simplement avec une brosse douce et un petit peu d'eau savonneuse ou du jus de citron. Rincez à l'eau chaude. Il ne vous reste plus qu'à le faire briller avec une peau de chamois.

Un bijou très sale :

Immergez votre bijou 15 minutes dans de l'eau additionnée d'hyposulfite de soude à 5%. Rincez à l'eau chaude. Faites briller avec une peau de chamois.

Défaire les nœuds d'une chaîne en argent :

Mettez le nœud dans la paume de votre main. Versez quelques gouttes d'huile alimentaire dessus. Frottez dou-

cement, le nœud se desserrera tout seul.

Au quotidien :

Quittez vos bijoux pour dormir, ils s'useront deux fois moins vite : un bijou porté 5 ans jour et nuit aura une usure de 10 ans ! Lorsque vous vous maquillez, évitez de pulvériser de la laque ou du parfum sur vos bijoux.

Attention :

N'utilisez jamais de solvants, de produits abrasifs ni les produits destinés au nettoyage des couverts en argent... Cela use les bijoux prématurément. N'utilisez jamais non plus de tampons à récurer la vaisselle. Utilisez seulement des tissus doux !

Astuces

Enlever une vis bloquée :



Pour retirer une vis bloquée, chauffer "au rouge" le bout d'un vieux tournevis et l'appliquer sur la tête de la vis. La chaleur qui se communique à la vis la dilatera et la déblocuera, elle est alors plus facile à retirer.

Ouvrir un bocal récalcitrant :



Pour rendre cette opération plus aisée, placez un bracelet en caoutchouc assez large autour du bord du couvercle, il va vous permettre d'avoir beaucoup plus de prise pour l'ouvrir.

Fermeture éclair grippée :



Certaines fermetures éclair sont dures à manœuvrer surtout lorsqu'elles sont neuves. Pour les rendre plus dociles, frottez-les avec une bougie en les actionnant plusieurs fois.

Enlever une étiquette :



Badigeonnez l'étiquette d'huile de table au moyen d'un coton-tige en prenant soin de ne pas déborder. Attendez que l'huile pénètre jusqu'à la colle et l'étiquette pourra être facilement retirée.

B O X E

COUPE D'ALGÉRIE 2010 SENIORS (DAMES ET MESSIEURS)

Des révélations et un niveau tout juste moyen

Les boxeurs de l'équipe nationale seniors messieurs ont tiré leur épingle du jeu en finales de la Coupe d'Algérie de boxe seniors filles et garçons qui se sont déroulées avant-hier soir, à la salle omnisports de Boumerdès, à l'issue de trois journées de compétition.

PAR SHIRAZ BENOMAR

Les boxeurs de l'EN ont assuré l'essentiel et montré qu'on peut encore compter sur eux, à l'instar de Abdelhalim Ouradi de la l'AS Protection Civile, Mohamed-Amine Ouadahi du GS Pétroliers et Abdelkader Chadi du NRB Aïn-Azel, dans la wilaya de Sétif. Des boxeurs de l'EN ont été mis en difficulté à l'image de Hamou Boubraout qui a peiné dans la catégorie des 51 kg, avant de s'imposer aux points (10-9) devant Farid Kennouche, un jeune pétri de qualités et issu de la prestigieuse école de boxe de Timezrit et élève de l'ancien international Abdelghani Kinzi. En tout cas, Farid Kennouche est un nom à retenir...

L'autre révélation de cette Coupe d'Algérie 2010 a été Mourad Abdelhadi, un jeune âgé de 18 ans, de l'Akrema de Tiaret. Ce dernier n'a pas fait dans le détail devant plus fort que lui, dans la catégorie des 48 kg. Le Tiareti s'est largement imposé aux points (15-5) face à Mohamed Flici du RC Boumerdès. Certains boxeurs ont manqué de concentration sur le ring comme c'était le cas



Les pugilistes ont montré de belles facettes de combat.

pour Abdelhafid Benchebla (81 kg), l'enfant de Boumerdès qui gagnerait beaucoup à rester modeste. Notons, enfin, que Kamel Rahmani (GSP) a remporté le trophée chez les + 91 kg, en s'imposant aux

points devant Chouaïb Bouloudinat (CHB, Constantine). Rahmani, Chadi (NRBAA) et Larous (OTR, Tizi Ouzou) ont réussi à conserver leurs titres remportés lors de la dernière Coupe d'Algérie.

EN PERSPECTIVE DES CHAMPIONNATS DU MONDE

L'EN JUNIORS EN STAGE DE PRÉPARATION À TIKJDA

La sélection nationale juniors de boxe se trouve à Tikjda où elle effectue, depuis la semaine dernière, un stage de préparation en perspective de la prochaine échéance inscrite à son programme, les championnats du monde juniors de boxe, prévus en avril prochain, à Bakou, en Azerbaïdjan. Douze boxeurs sont réunis à l'occasion de ce stage qui se tient au Centre national des sports et des loisirs de Tikjda (CNSLT) qui assure, dans de bonnes conditions, le séjour de nos boxeurs. Un ring homologué a été installé dans cet établissement relevant du MJS, outre la disponibilité d'autres commodités nécessaires à la préparation sportive (quatre saunas, salle de soins et kiné, parcours de footing, etc.). Le stage de nos juniors est placé sous la direction de l'entraîneur national de la catégorie, Khaled Harima. Le regroupement prendra fin le 14 février prochain.

S. B.

Les finales des seniors messieurs qui se sont achevées vers minuit, jeudi dernier, avaient été précédées, en début de soirées par les finales de la Coupe d'Algérie de boxe féminine des moins et des plus de 17 ans qui ont été dominées par les remarquables boxeuses de la wilaya de Béjaïa. Ces dernières étaient présentes dans 9 finales sur les 11 programmées et ont réussi à remporter 9 trophées.

Le jeune junior Mourad Abdelhadi (18 ans) de Tiaret, a été sacré meilleur boxeur du tournoi. Les finales ont été suivies par les responsables techniques de la Fédération algérienne de boxe (FAB), ainsi que par son président, Abdellah Bessalem et rehaussée par la présence du secrétaire général du MJS, M. Latèche, et des autorités locales de la wilaya de Boumerdès.

S. B.

RÉSULTATS TECHNIQUES (FINALES)

48 kg : Mourad Abdelhadi (Akrema-Tiaret) bat aux points (5-15) Mohamed Flici (RC Boumerdès)

51 kg : Hamoud Boubraout (GSP) bat (10-9) Farid Kennouche (JST Bejaia)

54 kg : Ouradi Abdelhalim (ASP Civile) bat (6-2) Hamza Hatab (GSP)

57 kg : Ouadahi Mohamed-Amine (GSP) bat (5-1) Mohamed Ouchelli (COB T Ouzou)

60 kg : Abdelkader Chadi (NRB Aïn-Azel) bat (11-4) Samir Kramou (ASP Civile)

64 kg : Kaci Larous (OTR- T Ouzou) bat (décision 1-1) Hocine Belhout (NRBBA)

69 kg : Zoheir Keddache (RCB) bat (12-10) Abdelkader Haloui (ENM- T Ouzou)

75 kg : Saleh Iken (PC) bat (décision 5-5) Mohamed Benchebla (RCB)

81 kg : Abdelhafid Benchebla (RCB) bat (abandon) Faouzi Bouanaga (CHB Constantine)

91kg : Grimes Mohamed (PC) bat (14-9) Hamza Beguerni (EN militaire)

+ 91 kg : Kamel Rahmani (GSP) bat (10-8) Chouaïb Bouloudinet (CHB).

K A R A T É

26^E CHAMPIONNAT NATIONAL KUMITÉ À ALGER

Les clubs du Centre dominant la compétition

PAR MOURAD SALHI

Hier s'est clôturée la 26^e édition de championnat national de karaté do kumité à Alger, qui a débuté rappel-le-t-on jeudi à la coupole Mohamed-Boudiaf. La journée d'hier a été consacrée aux catégories -50 kg, -55 kg pour les dames et -60 kg, -67 kg et +84 kg pour les athlètes hommes. La matinée de la deuxième journée a été consacrée aux éliminatoires des moins de 50 kg. Chez les dames, c'est la prometteuse athlète Chikhi Dyhia du Club CAFUH de Tizi-Ouzou qui a arraché la première place en finale, sa rencontre n'était toutefois pas une sinécure, elle le reconnaît elle-même «j'ai beaucoup souffert face à mon adversaire, mais j'étais plus combative vers la fin de la rencontre. C'est mon expérience dans ce genre de compétitions qui m'a permis de remporter ce combat aujourd'hui. J'espère faire mieux dans les prochains jours», nous a déclarés Dyhia. De son côté son entraîneur Hacène Chikhi, qui est également son père, n'a pas caché sa satisfaction quant aux bonnes performances démontrées par son athlète Dyhia, il dira

à ce propos : «Le résultat de Dyhia est le fruit d'un long travail accompli depuis le début de la saison, je suis très satisfait de son niveau qui ne cesse de progresser. Certes, le niveau de ce championnat est très élevé cette fois-ci, mais nos karatékas étaient plus combatifs dans chaque rencontre». Dyhia disputait, hier au moment où nous mettions sous presse, sa finale contre Zaghia Lynda du club ASSM d'Alger. Les deux autres athlètes qui ont arraché leur place en finale lors de cette journée sont Aldjoud Ilham du club MRKL de Mila qui devait rencontrer, elle aussi hier, Abdelkader Zahira du club CEBL d'Alger.

Chez les garçons de moins de 60 kg, c'est Bouameria Abdelkader de la Protection civile qui a remporté la première place en finale alors que Taleb Mohamed du club ASSN Alger a réussi à s'octroyer la deuxième place. Ce devraient donc être les deux athlètes qui animeront l'autre finale de cette catégorie hier au même moment. Par ailleurs, la première journée a été dominée par les karatékas d'Alger Nesrine Kerar du club ASSN d'Alger pour les moins de 61kg alors que Adila

Guezouli du club CRB Cheraga d'Alger a remporté la première place pour les moins de 68 kg. La compétition, rappelons-le, s'est étalée sur deux jours. Plus de 400 athlètes ont pris part à ce rendez-vous national, dont dix-huit karatékas évoluant en sélection nationale, ce qui a rehaussé le niveau du championnat tout en permettant d'évaluer le niveau des sportifs.

Les épreuves de ce championnat seront organisées dans 10 catégories de poids (5 messieurs et 5 dames) : la journée de jeudi sera consacrée aux catégories -61 kg, -68 kg et +68 kg pour les dames et -75 kg et -84 kg pour les messieurs.

Trente-deux arbitres, dont des internationaux, ont été présents à ce championnat à l'instar de Guerrar Zoheir, Hamouti Rabah et Chihab Noureddine, il faut signaler également la présence d'arbitres féminins.

Ce qui ressort de cette compétition, c'est qu'elle a été dominée par les athlètes des clubs du centre du pays, à l'instar de l'ASSN Aller CRB Cheraga, les clubs de Tizi-Ouzou ainsi que les sociétaires du JS Barika qui ont raflé 5 médailles, dont 2 en or, 2 argent et 1 en bronze au cours de la première journée. La journée d'hier a, par

contre, été dominée par les karatékas algérois surtout. Côté organisation, les présents sont unanimes pour dire que les compétitions se sont déroulées dans de bonnes conditions, c'est ce qu'ont d'ailleurs confirmé les entraîneurs, rencontrés sur place, ainsi que quelques athlètes de différentes régions.

M. S.

RÉSULTATS

Finalistes dames-50 kg

Chikhi Dyhia CAFUH Tizi-Ouzou
Zaghia Lynda ASSM Alger
-55kg
Eldjoud Ilham MRKL Mila
Abdelkader Zahira CRBL Alger

3^{èmes} places

Herou Hakima
Berzina Karima

Finalistes messieurs-60 kg

Bouamria Abdelkader
Taleb Mohamed

3^{èmes} places

Messiad Zoheir
Boulssan Amar

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DI 21^E JOURNÉE
JSM BEJAIA - USM ALGER

Les pronostics ouverts

Aujourd'hui, l'USM Alger se déplacera à Béjaia pour affronter la formation locale, la JSMB, pour le compte de la 21e journée du championnat national de première division.

PAR SHIRAZ BENOMAR

La JSMB reste sur une victoire en déplacement face à la lanterne rouge batnéenne. Les poulains de Djamel Menad ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin et veulent même confirmer leur place en championnat.

L'USM Alger, quant à elle, a été accrochée par l'étonnante formation Khroubie qui ne cesse de monter en puissance ces dernières



Les Béjaouis qui ont le vent en poupe veulent confirmer.

PH/D.R.

années. Les Rouge et Noir ont eu toutes les peines du monde à asseoir leur suprématie et ont cruellement manqué d'efficacité devant les buts. Côté effectif, les Unionistes pourront compter sur le retour de Abdouni dans les buts en espérant que la ligne offensive soit d'attaque. Ils devront néanmoins se méfier de l'adversaire

du jour, notamment Belkheir, et Boulaïneur auteur d'un doublé face à Batna. Dziri, Ait Ouamar et Benayada ne seront pas de la partie face à Bejaia. Saadi a convoqué Belaldjia Mehdi, un junior.

Les choses ne seront pas simples mais les poulains de Saâdi feront tout leur possible pour tenter de récupérer les

deux points perdus à domicile devant la formation khroubie drivée par Aït-Djoudi.

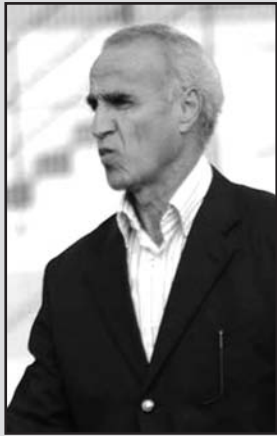
Comme les Béjaouis vont tout faire pour confirmer leurs bons résultats ramenés hors de leurs bases. Ils vont certainement sortir le grand jeu pour s'adjuger les trois points de la victoire.

S. B.

INVITÉ SUR LE PLATEAU DE CANAL FOOT

ALLIK : «LA COUPE D'ALGÉRIE EST NOTRE OBJECTIF»

Le président de l'USM Alger, Saïd Allik, a été invité sur le plateau de Canal foot animé par Ryad Belkhedim pour évoquer le parcours de l'équipe nationale de football lors de la Coupe d'Afrique des nations 2010, ainsi que quelques sujets relatifs au championnat d'Algérie de football. Par la suite, Allik a évoqué les résultats enregistrés jusqu'ici par l'USMA qu'il juge pas trop intéressants : « Cette année notre équipe n'a pas enregistré beaucoup de victoires mais il ne faut pas oublier que c'est une autre année de transition. Nous sommes en train de construire une équipe, et ce changement ne se fait pas rapidement » a-t-il déclaré. Ensuite, le président des Rouge et Noir a parlé des objectifs du club pour le reste du parcours : « Cette année notre seul objectif c'est la coupe d'Algérie. Vous savez que notre club a une grande histoire avec la coupe d'Algérie, et il ne faut pas oublier que nous avons remporté ce trophée sept fois, alors ont doit faire de notre mieux pour le remporter cette année. On est en train, au fur et à mesure, de rajeunir le club tout en gardant quelques cadres qui auront la tâche d'encadrer ces jeunes ». A la fin de l'émission, Le président de l'USM Alger Saïd Allik a apporté tout son soutien au sélectionneur national de football Rabah Saadane, qu'il connaît bien. « C'est une très belle équipe, avec un entraîneur qui a marqué de son empreinte toutes les qualifications de l'EN en coupe du monde. Qu'on le laisse travailler tranquillement. »



S. B.

ANGOLA - BUS MITRAILLÉ À LA CAN

LE TOGO PORTE PLAINTÉ À PARIS POUR «TERRORISME»

L'Etat togolais a porté plainte à Paris pour "acte de terrorisme" contre un mouvement rebelle de l'enclave angolaise du Cabinda, dont le chef est français, après une attaque le 8 janvier contre son équipe de football en marge de la coupe d'Afrique des nations, qui a fait deux morts. Cette plainte, datée du 29 janvier, vise le Flec-PM (Forces de Libération de l'Etat du Cabinda-Position Militaire) qui avait revendiqué le mitraillage du bus transportant l'équipe togolaise, a indiqué jeudi une source judiciaire. Les chefs de cette plainte, déposée par le Togo et les ayants-droit des deux personnes tuées au cours de l'attaque, sont notamment "actes de terrorisme", "assassinats et complicité", "atteinte involontaire et volontaire à la vie d'autrui" et "exposition d'autrui à des risques de mort et blessure". Cette plainte vise également la Confédération africaine de football (CAF) et son président Issa Hayatou, pour ne pas avoir tout mis en oeuvre pour protéger l'équipe togolaise. Il reviendra à la justice française de déterminer si elle est compé-

tente pour enquêter sur cet attentat qui n'a pas fait de victime française, a précisé la source judiciaire. "La plainte a été déposée en France car le mouvement qui a revendiqué l'attaque est représenté en France par un responsable qui serait Français", a dit à l'AFP l'un des avocats de l'Etat togolais, Me Maximilien Amegee. Il a expliqué s'appuyer sur l'article 113-6 du code pénal qui prévoit que la loi française s'applique pour tout crime commis par un Français hors du territoire. Le chargé de communication de l'équipe Stanislas Ocloo et l'entraîneur des gardiens Abalo Amelete avaient été tués, et le gardien de but grièvement blessé. Le Flec-PM, mouvement rebelle séparatiste, avait revendiqué l'attaque et son secrétaire général, Rodrigues Mingas, de nationalité française et qui vit en France, avait brandi la menace d'une poursuite des actions armées. "Nous sommes en guerre et tous les coups sont permis", avait-il dit lors d'un entretien téléphonique avec l'AFP. A la suite de ces propos, le parquet de Paris avait ouvert une enquête préliminaire mi-janvier pour

"apologies d'actes de terrorisme" visant M. Mingas. Le Flec-PM lutte pour l'indépendance du Cabinda, qui ne faisait pas historiquement partie de l'Angola, et a été annexé par les forces armées de Luanda, dès l'indépendance et le départ des Portugais en 1975. L'enjeu est d'autant plus important que ce territoire, enclavé entre les deux Congo, fournit 60% du pétrole angolais alors que la grande majorité de ses 300.000 habitants vivent dans la pauvreté. Après le mitraillage du bus, l'équipe du Togo s'était retirée de la CAN-2010, sur ordre de son gouvernement. Les relations se sont du coup beaucoup tendues entre Lomé et la Confédération africaine de football et les organisateurs de la CAN ont suspendu le Togo pour deux éditions de cette compétition. De son côté, le secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA), Jérôme Valcke, avait révélé avoir été averti des menaces pesant sur le déroulement de la CAN-2010 dans la région de Cabinda et qu'il avait informé la CAF bien avant le début de l'épreuve.

COUPE DU MONDE 2010

Mohamed Benouza et Maamar Chabane retenus par la FIFA

Le référé algérien Mohamed Benouza sera le troisième « chevalier du sifflet » algérien à arbitrer une coupe du monde de football, après Bélaïd Lacarne (1978, Argentine) et Mohamed Hansal (Espagne 1982). M. Benouza a été sélectionné par la Commission des arbitres de la Fédération internationale de football (FIFA) pour officier comme arbitre central lors de la coupe du monde 2010 en Afrique du Sud. C'est le concerné lui-même qui a confirmé l'information, hier, sur les ondes de la chaîne I de la Radio algérienne. « J'ai été informé depuis le siège de la FIFA, à Zurich, dans l'après-midi, comme étant l'un des quatre arbitres africains retenus pour le Mondial 2010 », a déclaré M. Benouza. Ajoutant qu'un autre arbitre algérien, Maamar Chabane, a été retenu comme arbitre assistant pour le Mondial sud-africain. M. Benouza, était, rappelons-le, présélectionné dans la liste des 38 arbitres susceptibles d'être retenus pour la coupe du monde, en compagnie du Malien Koman Coulibaly, du Sud-Africain Jérôme Damon, du Seychellois Eddy Allen Maillet et du tristement célèbre béninois Koffi Codjia. Mis à part ce dernier, définitivement écarté, MM. Coulibaly, Damon et Maillet ont été également retenus sur la liste de la FIFA. Mohamed Benouza, né le 26 septembre 1972, à Oran, est arbitre professionnel de football. Il est considéré comme l'un des meilleurs arbitre algériens et continental actuels. Il a été sélectionné comme arbitre pour la coupe du monde juniors 2007 au Canada. Il avait été retenu aussi pour la phase finale de la coupe du monde juniors qui s'est déroulée en octobre dernier, en Egypte, ainsi qu'au Championnat du monde des clubs 2008, au Japon. Il a également dirigé six matchs en qualifications jumelées de la Coupe du monde et CAN-2010.

S. B.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIVISION UNE
CRB-MCEE ET JSK-MCA REPORTÉS

Deux rencontres comptant pour la 22e journée du championnat national de football de la première Division ont été reportées d'après la Ligue algérienne de football. Il s'agit de CR Belouizdad -MC El-Eulma qui aura lieu le mardi 16 février et de la JS

Kabylie qui rencontrera le MC Alger le mardi 23 février. Ces deux rencontre ont été reportées en raison de la participation de la JSK et du CRB aux compétitions africaines de la Ligue des champions et coupe de la Confédération.

S. B.

PROGRAMME DES MATCHES EN RETARD :

Mardi 16 février :
Alger (stade du 20-Août):
CR Belouizdad - MC El-Eulma (14h00)

Mardi 23 février :
Tizi-Ouzou (1er-Novembre):
JS Kabylie - MC Alger (14h00).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية قسنطينة

مديرية التنظيم والشؤون العامة

مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات

القرار رقم / 1054 المتضمن فتح تحقيق مسبق للإستفادة من إرتفاقات المنفعة العامة لفائدة الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز

من أجل إنجاز مشروع محطة ذات 4/70 بار لتزويد مدينة حامة بوزيان بالغاز الطبيعي.

إن والي ولاية قسنطينة

- بمقتضى القانون رقم 75/58 المؤرخ في 26/09/1975 المعدل والمتمم المتضمن القانون المدني.

- بمقتضى القانون رقم 84/09 المؤرخ في 04/02/1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد.

- بمقتضى القانون رقم 85/07 المؤرخ في 08/05/1985 المتعلق بإنتاج الطاقة الكهربائية ونقلها وتوزيعها وبالتوزيع العمومي للغاز المعدل والمتمم بالقانون رقم 02/01 المؤرخ في 05/02/2002.

- بمقتضى القانون رقم 90/08 المؤرخ في 07/04/1990 المتعلق بالبلدية المتمم.

- بمقتضى القانون رقم 90/09 المؤرخ في 07/04/1990 المتعلق بالولاية المتمم.

- بمقتضى القانون رقم 90/25 المؤرخ في 18/11/1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم.

- بمقتضى القانون رقم 90/09 المؤرخ في 01/12/1990 المتعلق بالتهينة والتعمير المعدل و المتمم.

- بمقتضى القانون رقم 90/30 المؤرخ في 01/12/1990 المتعلق بالأملاك الوطنية.

- بمقتضى المرسوم رقم 88/35 المؤرخ في 16/02/1988 الذي يحدد طبيعة الأنابيب والمنشآت الكبرى ملحقة بها والمتعلقة بإنتاج الحروقات ونقلها كما يحدد إجراءات التي تطبق على إنجازها.

- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 90/411 المؤرخ في 22/12/90 الماعلق بإجراءات التطبيقية في مجال المنشئات الطاقة الكهربائية والغازية والتغيير أماكنها بالرقابة ولاسيما المادة 74 منه والمتعلق بالطابع الإستعجالي للمشروع

- بمقتضى المرسوم رقم 94/215 المؤرخ في 23/07/1994 الذي يحدد أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.

- نظرا للمراسلة شركة الجزائرية للكهرباء والغاز رقم 7479 المؤرخة في 20/05/2008 المتضمنة طلب حق الإرتفاق لإنجاز المشروع المذكور أعلاه.

- نظرا لمراسلة مديرية المناجم والصناعة لولاية قسنطينة رقم 805 المؤرخة في 31/05/2008 المتعلقة بالمشروع أعلاه.

- بإقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة.

يقدر

المادة الأولى : يفتح تحقيق مسبق للإستفادة من إرتفاقات المنفعة العامة لصالح الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز لإنجاز مشروع محطة ذات 4/70 بار لتزويد مدينة حامة بوزيان بالغاز الطبيعي.

المادة الثانية : تعيين لجنة تحقيق مسبق على مستوى بلدية حامة بوزيان وتتكون من السادة :

- بورامول ياسر ياسين

مهندس معماري بمديرية التعمير والبناء

رئيسا

- بن كحول أمين

مهندس تطبيقي بمديرية السكن والتجهيزات

عضوا

- عمارة ناصر

مهندس دولة بمديرية المصالح الفلاحية

عضوا

المادة الثالثة : يستمر التحقيق لمدة 15 يوما. بمقر بلدية حامة بوزيان من الساعة 9 صباحا إلى غاية الساعة 12 و من الساعة الواحدة 13 زوالا إلى الرابعة مساءا 16.00 وهذا ابتداءا من تاريخ نشر هذا القرار في الجرائد الوطنية.

المادة الرابعة : تقدم لجنة التحقيق تقريرها إلى الولاية في أجل (15) يوما من إنتهاء التحقيق يتضمن إستنتاجاتها بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع المذكور أعلاه.

المادة الخامسة : ينشر هذا القرار في جريدتين وطنيتين من قبل الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز.

المادة السادسة : تحدد مكافأة أعضاء لجنة التحقيق حسب الكيفيات ونسب مصاريف المهمات الممنوحة للموظفين وقفا للتنظيم المعمول به وتكون المكافأة على عاتق الهيئة المستفيدة عن إرتفاقات المنفعة العامة.

المادة السابعة : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، مدير أملاك الدولة، مدير المناجم والصناعة، مدير الأشغال العمومية، مدير المحافظة العقارية، مديرالمصالح الفلاحية، مدير التعمير والبناء، مدير الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز، رئيس دائرة حامة بوزيان، رئيس أمن الولاية، قائد المجموعة الولائية للدرك الوطني، رئيس المجلس الشعبي لبلدية حامة بوزيان، مدير وكالة مسح الأراضي، المحافظين المحققين، بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مدونة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

Midi Libre N° 884 Ven. 5 - Sam. 6 février 2010 - ANEP 796 246

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية قسنطينة

مديرية التنظيم والشؤون العامة

مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات

مكتب نزع الملكية والمنازعات

القرار رقم / 463 المتضمن فتح تحقيق مسبق لعملية نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية

لإنجاز مشروع وضع مركز تخفيض ضغط الغاز ببلدية حامة بوزيان

إن والي ولاية قسنطينة

- بمقتضى الأمر رقم 75/58 المؤرخ في 26/09/1975 المعدل والمتمم المتضمن القانون المدني.

- بمقتضى القانون رقم 84/09 المؤرخ في 04/02/1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد.

- بمقتضى القانون رقم 90/08 المؤرخ في 07/04/1990 المتعلق بالبلدية المتمم.

- بمقتضى القانون رقم 90/09 المؤرخ في 07/04/1990 المتعلق بالولاية المتمم.

- بمقتضى القانون رقم 90/25 المؤرخ في 18/11/1990 المتضمن التوجيه العقاري.

- بمقتضى القانون رقم 91/11 المؤرخ في 27/04/1991 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.

- بمقتضى المرسوم رقم 93/186 المؤرخ في 27/07/1993 المتمم المحدد لكيفية تطبيق القانون رقم 91/11 المؤرخ في 27/04/1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العامة والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 248/05 المؤرخ في 10/07/2005 .

- بمقتضى المرسوم رقم 94/215 المؤرخ في 23/07/1994 الذي يحدد أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.

- نظرا للمراسلة رقم 1178 المؤرخة في 31/01/2009 الصادرة عن شركة سونلغاز المتضمنة طلب نزع الملكية من أجل المنفعة العامة في إطار إنجاز المشروع المذكور أعلاه.

- بإقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة.

يقدر

المادة الأولى : يفتح تحقيق مسبق لإقرار ثبوت المنفعة العمومية لنزع الملكية، لفائدة شركة سونلغاز من أجل إنجاز مشروع وضع مركز تخفيض ضغط الغاز ببلدية حامة بوزيان.

المادة الثانية : تعيين لجنة تحقيق على مستوى بلدية حامة بوزيان وتتكون من السادة :

- بورامول ياسر ياسين

مهندس معماري بمديرية التعمير والبناء

رئيسا

- وشنان علاوة

مهندس دولة بمديرية المصالح الفلاحية

عضوا

- رايس رايع

مهندس معماري بمديرية التعمير والبناء

عضوا

المادة الثالثة : يفتح تحقيقا لمدة 15 يوما. بمقر بلدية حامة بوزيان من الساعة 9 صباحا إلى غاية الساعة 12 و من الساعة الواحدة 13 زوالا إلى الرابعة مساءا 16.00 وهذا ابتداءا من تاريخ نشر هذا القرار في الجرائد الوطنية.

المادة الرابعة : عند إنتهاء مدة التحقيق تقدم اللجنة تقريرا إلى الولاية في أجل (15) يوم يتضمن إستنتاجاتها بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع المذكور أعلاه.

المادة الخامسة : يجب على شركة سونلغاز نشر هذا القرار في جريدتين وطنيتين.

المادة السادسة : تحدد مكافأة أعضاء لجنة التحقيق حسب كيفيات ونسب مصاريف المهمات المسموحة للموظفين وقفا للتنظيم المعمول به وتكون المكافأة على عاتق الهيئة المستفيدة عن عملية نزع الملكية.

المادة السابعة : يكلف كل السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، مدير أملاك الدولة، مدير المحافظة العقارية، مدير المصالح الفلاحية، مدير شركة سونلغاز، مدير وكالة مسح الأراضي، قائد المجموعة الولائية للدرك الوطني، رئيس أمن الولاية، رئيس دائرة حامة بوزيان، رئيس المجلس الشعبي لبلدية حامة بوزيان، المحافظين المحققين، بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مدونة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

Midi Libre N° 884 Ven. 5 - Sam. 6 février 2010 - ANEP 796 248

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Télémly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara
Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf

◆ Villa 500m2 R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly

◆ vend villa (350m2) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly

◆ F3 Hussein Dey

◆ F3 Berazouane

◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly
Tél : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette

◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly

◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.

◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poisson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.

◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george

◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.

◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie

résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.

◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf

◆ F4+parking, Dely Ibrahim

◆ F4 meublé, Ben Aknoun

◆ F4 (300m2), Mohammadia

◆ F7 duplex, Hydra

◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf

◆ 70 m², Bd Med V

◆ 400m², Bd Zighout Youcef

◆ 350m², Bd Télémly

◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

Agence Immobilière “El Massalih”

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

Midi Libre

Cherche pour ses besoins des correspondants de presse dans les wilayas de Jijel Khenchela, Biskra, Tebessa et Souk Ahran

Prière d’envoyer CV à direction@lemidi-dz.com ou au téléfax 021 63 79 16

Il ne sera répondu qu’aux candidatures intéressantes.

MULTINATIONALE PHARMACEUTIQUE DE PREMIER PLAN

RECRUTE

DEUX (02) CHEFS DE PRODUITS

-CARDIOLOGIE

-ANTIBIOTIQUE

Pour rejoindre notre équipe ventes et marketing

Principales responsabilités :

-Développer et mettre en œuvre des plans marketing

-Former, coacher et soutenir des équipes de ventes

-Gérer le cycle de vie d’un produit, ainsi que la planification stratégique des activités

-Spécifier les besoins du marché pour les produits existants et futurs avec des études de marché soutenues par des visites sur le terrain

Exigences de l’emploi :

-Expérience d’au moins quatre (04) ans dans la vente et le marketing des produits pharmaceutiques avec une excellente efficacité prouvée

-Capacité à analyser, planifier et communiquer des plans de ventes et de marketing

-Être créatif, pouvant travailler sous pression en se focalisant sur l'objectif

-Bonne maîtrise de l’anglais et de l'outil informatique

-Apte à voyager à l’intérieur et en dehors du pays

Envoyer CV au plus tard le 03 mars 2010 sur la boîte mail suivante : recrutement_ventes_marketing@yahoo.fr

مكتب الأستاذ محمود بوالنهر

موثق بسكيكدة

تمديد في مدة إيجار للتسيير الحر

موجب عقد محرر بتاريخ 2010/01/31 مسجل
تقرر تمديد في مدة إيجار محل للتسيير الحر
من السيد بوشحيط على بن السعيد إلى
السيدة سقني سميرة بنت دراجي للمحل
التجاري المعد لإطعام كامل (مطعم) كائن
بسكيكدة 21 شارع بيدوش مراد مقيد
بالسجل التجاري تحت رقم 071142/1/97 لمدة
إثنتي عشر شهرا ابتداء من 2010/01/15
مقابل أجرة شهرية قدرها 15.000.00 دج.
أودعت نسختان من العقد بالفرع المحلي
للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية
سكيكدة.

للإعلان الموثق

AGENCE IMMOBILIÈRE

“LE NID DOUILLET”

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vend un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vend un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vend un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un

niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vend un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vend une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vend un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vend une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vend un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vend un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vend un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vend une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

Midi Libre N° 884 Ven. 5 - Sam. 6 février 2010 - 101/10

Midi Libre N° 884 Ven. 5 - Sam. 6 février 2010 - 100/10

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Namer Ben Adwan
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
15h00 : Long métrage d'animation
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Moutaât El-Maida
18h45 : Alouan min wadat el-madjedoub
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Emission Tara ma tara
22h00 : Telefilm
23h00 : Saniou el-wakte



08:55 Téléshopping samedi
09:40 Télévitrine
10:05 Météo
10:10 Tous ensemble
10:55 La ferme Célébrités en Afrique
11:55 Attention à la marche !
12:50 Météo
12:55 Trafic info
12:58 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:30 Reportages
14:25 La dernière chance
16:05 Surface
17:00 La ferme Célébrités en Afrique
17:55 Tous ensemble
18:50 50mn Inside

19:50 Tous les marchés du monde
19:54 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Courses et paris du jour
20:38 Météo
20:45 Les enfants de la télé
23:10 New York unité spéciale

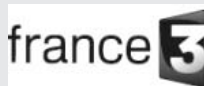


23:55 New York unité spéciale



09:30 Thé ou café
10:45 Motus
11:20 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:15 13h15, le samedi...
14:20 Météo 2
14:25 Envoyé spécial : la suite
15:20 Irlande / Italie
17:20 XV/15
18:00 Angleterre / Pays de Galles
19:50 Météo des neiges
19:55 Image du jour : Le Tournoi des VI Nations

19:56 L'agenda du week-end
20:00 Journal
20:30 Emission de solutions
20:31 Tirage du Loto
20:34 Météo 2
20:35 Le plus grand cabaret du monde
22:49 CD'aujourd'hui
22:50 On n'est pas couché



08:35 Samedi Ludo
11:00 Météo
11:05 Magazines régionaux
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:30 Les grands du rire
14:35 Côté jardins
15:00 En course sur France 3
15:20 Keno
15:25 Documentaires de votre région
16:20 Magazines de votre région
16:45 Un livre toujours
16:50 Expression directe
17:00 Slam
17:30 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Avenue de l'Europe
18:45 Météo des neiges
18:50 19/20 : Edition nationale
18:53 19/20 : Edition régionale et locale
19:00 19/20 : Journal régional
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Qui va à la chasse...
22:05 Météo
22:07 La minute épique
22:10 Soir 3
22:30 Vol au-dessus d'un nid de coucou



19:00 Arte journal
19:15 Arte reportage
19:55 360°, GEO
20:40 Terres indiennes
22:00 Mystères d'archives
22:25 Les aventures de Sally Lockhart



08:00 Absolument stars
09:00 M6 boutique
10:40 Cinésix
10:50 Un dîner presque parfait
13:50 Météo
13:52 Météo des neiges
13:55 Super Nanny
15:00 Super Nanny
16:15 66 Minutes
17:30 Accès privé
18:40 Recherche appartement ou maison
19:40 La minute de l'économie
19:43 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 M.I.A.M. - Mon Invitation A Manger
20:40 Nos années télé
23:00 Laurent Gerra flingue la télé



09:00 Morandini !
10:00 A vos fourchettes
11:00 A vos recettes
11:30 Les dessous de table de François Simon
12:00 Ça tourne !
12:30 Drôles de dames
13:30 Sauveur Giordano
15:10 Les perles du net
16:50 Enquête inédite
18:30 Direct Auto
19:30 Course sur glace
19:45 Les déménageurs de l'extrême
20:40 Napoléon



22:30 Napoléon



10:35 Quand l'amour s'en mêle
11:40 Les dossiers de «Vis ma vie»
13:05 Friends
13:30 Friends
14:00 Tellement vrai
15:35 Stargate SG-1
18:00 Central nuit
18:55 Central nuit
20:00 En mode VIP
20:35 La naissance d'une nouvelle star
22:15 La vie d'aujourd'hui

LA SELECTION DU JOUR



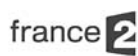
20h45

Les enfants de la télé



Présentateur : Arthur - Virginie de Clausade
- Invité : José Garcia - Michaël Youn - Amanda Lear - Michel Cymes - Edouard Baer - Cristiana Real...

Entourés de leurs invités, les deux animateurs font ce soir la part belle aux fous rires. Chacune des célébrités présentes sur le plateau sait bien que le pire peut naître des situations les plus sérieuses, qu'on pensait les mieux maîtrisées : directs qui dérapent, tournages qui partent à vau-l'eau ou même journal télévisé qui, un jour, se met à dérailler, les invités auront matière à disserter sur le sujet. D'autant que les équipes des «Enfants de la télé», fidèles à leur mission, auront su dénicher les pires casse-roles les concernant...



20h35

Le plus grand cabaret du monde



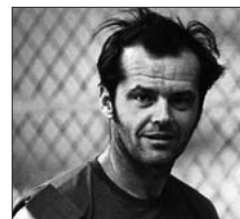
Présentateur : Patrick Sébastien - Invité : Malika Ménard - Grégoire - Corneille - Robert Hossein - Nathalie Marquay...

Les invités de Patrick Sébastien se retrouvent pour une émission pleine de magie, d'humour et de visuels spectaculaires, qui permet de découvrir les dernières créations de la troupe cubaine d'Ovarelys dans un numéro de bascule, la batterie magique de Julius Frack, Yvo Antoni et son chien, Yo Kato et son numéro de manipulation de dés, les cascades de Cascade Team, Topas et son numéro de «cloning», le «rolla rolla» du Russe Mikhail Sozonov, la troupe musicale Vocca people et les transformistes SOS & Victoria.



22h30

Vol au-dessus d'un nid de coucou



Réalisateur : Milos Forman - Avec : Jack Nicholson (Randle Patrick McMurphy), Louise Fletcher...

Prisonnier de droit commun, Randle Patrick McMurphy échappe aux travaux forcés en simulant la folie. A la suite d'un examen médical, il obtient son transfert dans une clinique psychiatrique. A peine arrivé, il décide de prendre en main les intérêts des malades et de les sortir de leur torpeur. Malgré les conseils de prudence de Harding, président du comité des malades, McMurphy affronte miss Ratched, l'infirmière-chef dont l'autorité tyrannise les patients depuis longtemps. A la suite d'une brimade dont il est le témoin, McMurphy laisse éclater sa colère...



20h40

Nos années télé

Présentateur : Laurent Boyer

Laurent Boyer revient sur plus de 50 émissions qui ont fait l'histoire de la télévision. De «L'Ecole des fans» à «Nulle part ailleurs», en passant par «Loft Story», «L'Ile aux enfants» ou encore «Le Club Dorothea», on découvre que derrière chaque succès du petit écran se cachent des histoires insoupçonnées. Pourquoi Thierry Ardisson a-t-il longtemps pu tout se permettre avec les hommes politiques ? Quelle lofteuse ignorait qu'elle allait être enfermée pendant deux mois en démarrant «Loft Story» ? Quels animateurs et personnalités ont tout osé dans les années 70 et 90 ? Qui a été le plus audacieux ? Quel groupe a accusé les Inconnus d'avoir ruiné sa carrière ?



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A - Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Toyota serait au courant depuis... 2007 des défaillances de son accélérateur

Le groupe automobile japonais Toyota serait au courant du problème des accélérations involontaires relevé sur certains de ses modèles depuis 2007 déjà, ont soutenu, hier, deux journaux allemands. Selon la même source, des tests faits à la demande du constructeur ont mis en évidence de manière claire que la pédale d'accélérateur pouvait rester bloquée. Sur un mois de test, la pédale des modèles Auris est ainsi restée bloquée dans plusieurs cas, selon des documents que le journal allemand dit avoir pu consulter. Trois modèles différents de voitures du groupe japonais qui se trouvaient en vente ont, à l'époque, été testés et la direction de Toyota "a été informée à plusieurs reprises" des résultats des tests, avance ce journal. Un autre magazine spécialisé fait, lui aussi, part d'informations similaires dans sa dernière édition. Toyota a dû rappeler depuis l'automne plus de huit millions de véhicules dans le monde en raison d'une pédale d'accélérateur défectueuse et d'un tapis de sol amovible qui a tendance à s'accrocher aux pédales. En Allemagne, le rappel concerne plus de 215 mille voi-



tures du constructeur japonais, des modèles AYGO, iQ, Yaris, Auris, Corolla, Verso, Avensis et RAV4. La pédale d'accélérateur mal conçue peut rester coincée en position enfoncée. Le problème se produit principalement en hiver, quand de la condensation se crée dans le véhicule en raison de la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur.

Huit individus écroués pour activités terroristes à M'sila

Huit individus, accusés d'appartenance à un groupe terroriste, d'apologie du terrorisme et de non dénonciation d'activités criminelles ont été placés, jeudi dernier, sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal de M'sila, apprend-on de source sécuritaire.

Les individus en question activaient, selon cette source, dans les localités de Ouled Addi Legbala et de M'sila, avant d'être appréhendés dans cette dernière ville par les éléments de la Gendarmerie nationale à la suite d'une enquête minutieuse-

ment menée pendant une semaine. Cinq parmi les personnes écrouées sont accusées "d'appartenance à groupe terroriste", 2 autres pour "apologie du terrorisme" et un dernier individu pour "non dénonciation d'activités criminelles". La même source a noté une "baisse notable" des activités terroristes dans cette wilaya à la faveur d'une lutte sans merci menée par les services de sécurité qui ont réussi dernièrement à mettre hors d'état de nuire 13 terroristes au sud de la wilaya, parmi lesquels "l'émir" de la katiba dite des "Mouhadjirine".

Plus de 3 mille permis de conduire retirés à Constantine

Dans son exercice 2009, la sûreté de wilaya de Constantine a procédé au retrait de 3.756 permis de conduire. Le même bilan fait état de la verbalisation de 3.334 délits routiers et la mise en fourrière de 2.045 véhicules. Les accidents de la circulation recensés sont de l'ordre de 854 ayant entraîné le décès de 26 personnes et des blessures chez 1.036



autres. Le facteur humain en est la première cause avec 830 accidents. Quelque 399 cas impliqueront directement des conducteurs en période probatoire, soit des détenteurs de permis de conduire de moins de deux ans. Au vu des statistiques, les journées les plus meurtrières demeurent les lundis et mardis, particulièrement, aux heures de pointe. Les victimes dont leur majorité sont des piétons.

Un jeune électrocuté ...

Mardi passé, un jeune de 25 ans a été victime d'une décharge électrique mortelle, et ce, au niveau de la fraction «Baâziz» relevant de la localité de Tamezguiga (Médéa). L'accident s'est produit après que la victime ait escaladé un pylône d'une ligne de haute tension.

Alertés, les éléments de la Protection civile ont procédé au transfert du corps de la victime vers l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf de Médéa. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de ce drame.

... et découverte d'ossements humains à Médéa

Les ossements de deux corps ont été découverts, récemment, par les éléments des services des forêts au lieu dit "La Forêt noire" situé entre les localités de Beni-slimane et Sidi-Naâmane (Médéa). Les ossements ont été transférés par

les éléments de la Protection civile d'El-omaria vers l'Etablissement public hospitalier Benyoucef-Benkhedda de Berrouaghia pour des analyses assez approfondies. Une enquête a été également ouverte par les services compétents.



Sans papiers, une tante de Barack Obama menacée d'expulsion des Etats-Unis

PAR MARCIA SCOTT HARRISON

Une tante de Barack Obama, qui a immigré illégalement aux Etats-Unis, a comparu jeudi dernier devant un tribunal de Boston, demandant pour la deuxième fois l'asile sur le territoire dirigé par son puissant neveu. Sous le coup d'un ordre d'expulsion vers le Kenya remontant à 2004, Zeituni Onyango, 57 ans, a témoigné pendant deux heures et demie devant le tribunal fédéral de l'immigration de Boston (Massachusetts, nord-est), a indiqué une porte-parole de son avocate Margaret Wong. Mme Onyango s'est exprimée lors d'une audience à huis clos "en présence de deux témoins", tous les deux médecins, selon Me Wong. La défense de la demi-sœur du défunt père de Barack Obama a, entre autres, argué qu'elle doit rester aux Etats-Unis pour des raisons médicales, mais aussi par crainte des "violences tribales" qui ont cours dans son pays d'origine. Ses avocats s'inquiètent par ailleurs des risques que peuvent créer la grande médiatisation de l'affaire : Mme Onyango "est la tante du président des Etats-Unis, l'homme le plus connu au monde", a remarqué Mike Rogers, porte-parole d'un cabinet d'avocats de l'Ohio qui la défend. Le juge Léonard Shapiro a donné 30 jours aux avocats pour présenter leurs conclusions et indiqué qu'une nouvelle audience aurait lieu le 25 mai, selon Me Wong. "Mais la décision pourrait intervenir avant", a dit l'avocate. Quoi qu'il en soit, la tante du président américain fera appel si son expulsion est confirmée, a-t-elle ajouté. M. Obama, né d'un père kenyan et d'une mère américaine blanche du Kansas, a eu vent de la situation irrégulière de sa tante "au début du mois de novembre 2008", quelques jours avant son élection à la présidence, a indiqué jeudi le porte-parole de la Maison Blanche, Robert Gibbs. «C'est une question juridique et le président est convaincu que la loi doit s'appliquer de la même manière pour tout le monde», a souligné M. Gibbs, ajoutant que M. Obama ne s'était pas entretenu avec elle depuis que l'affaire a été rendue publique. L'avocate de Mme Onyango et M. Gibbs ont assuré jeudi que M. Obama n'avait pas apporté son soutien à la demande d'asile. Cette affaire tombe mal pour le président américain, déjà aux prises avec une opposition républicaine revigorée depuis que ses amis démocrates ont perdu la super-majorité au Sénat et échoué à faire passer sa réforme de la santé. Bien que rien ne laisse soupçonner un quelconque favoritisme ni une intervention de la Maison Blanche, le cas de la tante de M. Obama pourrait avoir des retombées sur un président en position un peu délicate, un an après son investiture, et alimenter les soupçons relevant de la théorie du complot d'une partie de la droite conservatrice concernant ses origines familiales. «C'est une situation où il n'a rien à gagner. La loi doit suivre son cours», a estimé Mike Rogers. Mme Onyango avait demandé l'asile politique en 2002 en faisant état de violences au Kenya. Elle habite actuellement dans un HLM du sud de Boston. Sa demande d'asile avait été rejetée deux ans plus tard. En avril 2009, cette parente du président Obama avait comparu devant un tribunal du Massachusetts pour faire appel d'une procédure d'expulsion à son encontre. Mme Onyango avait évité les journalistes et quitté le tribunal de Boston par une porte dérobée après l'audience, qui s'était tenue à huis clos.

M.S.H./AFP



La défense de la demi-sœur du défunt père de Barack Obama a, entre autres, argué qu'elle doit rester aux Etats-Unis pour des raisons médicales, mais aussi par crainte des "violences tribales" qui ont cours dans son pays d'origine.



INSOLITE

Un panda va recevoir des cours de chinois

Un panda, qui a toujours vécu aux États-Unis, va bientôt être transféré dans un zoo de Chine. Afin de le familiariser à la langue chinoise, le zoo du Sichuan qui l'accueillera bientôt a décidé de lui faire prendre des cours de langue.

Mei Lan est une femelle panda qui a vécu au zoo d'Atlanta depuis sa naissance, en 2006. Aujourd'hui, elle sera transférée au zoo du Sichuan, en Chine. Ayant vécu dans un zoo américain, la jeune panda est habituée à entendre des instructions simples en anglais, comme lorsqu'il s'agit de rentrer dans sa cage. Pour des raisons pratiques, elle va devoir apprendre quelques mots de chinois. Un "professeur" sera donc chargé de lui apprendre le mandarin, et plus précisément une variante : le dialecte du Sichuan. En plus de cet apprentissage linguistique, la jeune Mei



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 6h04	Fadjr : 6h09	Fadjr : 6h10	Fadjr : 6h16	Fadjr : 6h23	Fadjr : 6h33	Fadjr : 6h37	Fadjr : 6h40
Dohr : 12h40	Dohr : 12h44	Dohr : 12h45	Dohr : 12h49	Dohr : 13h00	Dohr : 13h10	Dohr : 13h12	Dohr : 13h16
Asr : 15h25	Asr : 15h28	Asr : 15h31	Asr : 15h38	Asr : 15h43	Asr : 15h00	Asr : 16h00	Asr : 16h05
Maghreb : 17h43	Maghreb : 17h48	Maghreb : 17h52	Maghreb : 17h56	Maghreb : 18h05	Maghreb : 18h17	Maghreb : 18h21	Maghreb : 18h25
Icha : 19h09	Icha : 19h12	Icha : 19h16	Icha : 19h20	Icha : 19h29	Icha : 19h41	Icha : 19h46	Icha : 19h49

WATANIYA TELECOM ALGERIE

Soirée en l'honneur des médias

Wataniya Télécom Algérie, l'opérateur leader de téléphonie multimédia, a organisé, mercredi dernier à Alger, une soirée en l'honneur des responsables de journaux et de professionnels des médias tous secteurs confondus. Cette soirée, tenue dans un cadre conviviale, a été l'occasion pour Nedjma de présenter ses vœux de fin d'année aux directeurs des publications nationale ainsi qu'à tous ses hôtes.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Dans un discours prononcé en l'occasion, M. Ged a rappelé l'excellent parcours de l'équipe nationale de football durant la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Il a aussi mis en exergue le fait que le foot algérien qui, revenu de loin, s'est propulsé à grande échelle sur la scène internationale. L'occasion a été, pour le responsable de WTA, d'annoncer l'arrivée de la JSK dans la grande famille de Nedjma. La soirée a également été marquée par la diffusion de plusieurs documentaires



Joseph Ged, DG de WTA, prononçant son discours.

consacrés en grande partie à l'équipe nationale. Le premier documentaire, d'une durée de 14 minutes, a retracé la qualification de l'EN à la compétition africaine (CAN).

Le deuxième, de 10 minutes, a été consacré à l'engouement des supporters algériens autour du onze national, particulièrement durant les rencontres des deux équipes algérienne et égyptienne. Le troisième documentaire retrace la venue de la figure internationale Zidane, qui a tenu à encourager davantage l'équipe nationale. Joseph Ged a, par ailleurs, annoncé que les

trois joueurs de la sélection nationale, Antar Yahia, Karim Ziani et Bougherra Madjid ont rejoint Nedjma, en signant un contrat d'exploitation d'image.

Dans son allocution, Joseph Ged a tenu également à revenir sur le dernier match de l'équipe algérienne durant les quarts de finale de la CAN en mettant en exergue que l'Algérie n'a pas gagné « contre l'égypte » mais qu'elle « avait tout gagné contre l'arbitre béninois, Koffi Codjia ».

M. B.

RATISSAGES ET DESTRUCTION D'UNE CASEMATE

Forte pression sur les maquis de Boumerdès

PAR TAHAR OUNAS

Les forces combinées de sécurité maintiennent toujours leur pression exercée sur les maquis et les coins suspects d'abriter des éléments de l'ex-GSPC dans la wilaya de Boumerdès. Plusieurs zones de l'est de la wilaya ont été le théâtre d'opérations de ratissage menées, durant le week-end dernier, par les forces de l'ANP. Ces opérations qui ont pour objectif de resserrer l'étau sur les acolytes de Droukdel s'est soldée par la destruction d'une casemate dans les monts surplombant la loca-

lité de Mazer, dans la commune de Dellys. Les forces de sécurité se sont pratiquement redéployées au niveau de tous les périmètres servant, habituellement, de refuges pour les séries sanguinaires d'El Ansar et d'El Arkam tels que les monts de Ghezroual, Sahel Boubarak et Sid-Ali Bounab. Ce ré déploiement militaire intervient quelques jours seulement après la reddition d'un terroriste dans la région de Sidi Daoud. Ce dernier aurait en effet fourni de précieuses informations sur les mouvements de ses ex-compagnons, ce qui a per-

mis aux autorités concernées d'actionner leur machine de guerre. L'objectif étant d'en finir définitivement avec les quelques terroristes irréductibles qui continuent de semer la terreur parmi la population de la région.

T. O.

LE P/APC D'ALGER-CENTRE INVITÉ DU CONGRÈS AMÉRICAIN

Zitouni prend part au "Petit déjeuner de Prières" à Washington

Le président de l'assemblée populaire communale (APC) d'Alger-Centre et membre du Comité national algérien de soutien au peuple sahraoui, Tayeb Zitouni, prendra part, à l'invitation du Congrès américain, au "Petit déjeuner national de Prières" (National Prayer Breakfast), qui se déroule chaque premier jeudi du mois de février, a-t-on appris jeudi de source diplomatique. C'est la première fois qu'une personnalité algérienne participe, aux côtés de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement dans le monde, à cette manifestation, placée

sous le haut patronage du président américain, Barack Obama qui y prononcera un discours. Lors de cette 58^e édition du "National Prayer Breakfast", le Premier ministre espagnol, José Luis Zapatero, prononcera l'allocution d'ouverture qui, traditionnellement, échoit à une personnalité étrangère. Des prières ferventes seront formulées sur le Saint Coran, la Bible et la Thora pour que "la paix et la solidarité marquent, de nouveau, l'évolution du monde et les relations de coopération entre les nations et les Etats", a-t-on indiqué.

SIGNATURE D'UN CONTRAT D'EXPLOITATION D'IMAGE

Karim Ziani, Antar Yahia et Madjid Bougherra rejoignent Nedjma

Après leur retour d'Angola, où ils se sont honorablement défendus durant la CAN 2010, trois stars de l'équipe nationale ont signé des contrats d'exploitation d'image avec Nedjma, sponsor officiel de l'équipe nationale et de la Fédération algérienne de football.

Brillants et talentueux, Karim Ziani, Antar Yahia et Madjid Bougherra ont décidé de rejoindre Nedjma avec laquelle ils partagent les mêmes valeurs d'intégrité et de fidélité envers les supporters algériens.

Grâce à son engagement total et sincère pour l'épanouissement du sport-roi, Nedjma est aujourd'hui le plus grand sponsor du football en Algérie. Les meilleurs joueurs, à l'instar de Karim Ziani, Antar Yahia et Madjid Bougherra ainsi que les sept clubs, dont le CRB, la JSM Béjaïa et, tout récemment, la JS Kabylie ont choisi Nedjma. Ce choix de sponsoring confirme l'ambition commune de porter le ballon rond algérien au sommet. Nedjma leur souhaite la bienvenue au sein de sa grande famille footballistique et un parcours triomphant à ses côtés. L'année dernière, Nedjma avait signé des contrats de sponsoring avec sept joueurs de l'équipe nationale que sont : Karim Matmour, Lounes Gaouaoui, Nadir Belhadj, Abdelkader Ghezal, Rafik Djebbour, Mourad Meghni et Yazid Mansouri.

Par ailleurs, Nedjma détient l'exclusivité sectorielle des droits d'exploitation de l'image de l'équipe nationale au complet, de l'image de chaque joueur en individuel ainsi que celle de l'entraîneur.

Très Libre

